HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4299 du Vendredi 12 Septembre 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MOUFILOU

Projet d'insertion pour les populations autochtones

(P.3)

Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma expliquant le sens du projet

ANNIVERSAIRE

40 ans de vie religieuse pour la Soeur Eliane Julienne Boukaka

(P.8)

EDITORIAL

Horizon 2026

IN MEMORIAM

Ce 11 septembre 2025 marque le 19ème anniversaire du rappel à Dieu de notre mère ***Elisabeth TSATSA***, chrétienne catholique engagée, membre de la Légion de Marie. Dans le recueillement et la prière, nous voulons de nouveau nous incliner devant sa mémoire; nous voulons rendre grâce au Seigneur qui nous l'avait donnée comme mère et éducatrice.

Pour l'essentiel, cette dame de foi nous a appris à aimer Dieu, à le servir avec zèle et fidélité, mais aussi à vénérer la Mère du Sauveur avec piété et fierté.

Maman merci pour tout, repose en paix!

Pour la famille,
Aristide Ghislain NGOUMA
Fils

ENVIRONNEMENT

Le parc de Conkouati menacé par l'exploration pétrolière

(P.10)

Le Camarade Kim Il Sung Grand Leader, Président Eternel
de la République Populaire Démocratique de Corée

Vive la République Populaire Démocratique de Corée!

Le 12 septembre 1948, soit quelques jours après la fondation de la République Populaire Démocratique de Corée, a eu lieu un rassemblement de masse de la ville de Pyongyang en l'honneur de cette fondation.

Quand le Président **Kim Il Sung** s'est présenté sur la tribune d'honneur, une fillette lui a offert un bouquet de fleurs en traduisant le sentiment de reconnaissance et de vénération sans bornes de tout le peuple coréen à l'égard de ce grand homme, fondateur de la RPDC.

Lors du rassemblement, le Président a fait le discours historique: *«Allons tous de l'avant, étroitement unis autour du gouvernement de notre République pour édifier une Corée démocratique».*

Dans son discours, il a noté :

L'établissement du gouvernement de la République a ouvert une nouvelle et brillante page dans la lutte de notre peuple pour l'édification d'un Etat souverain et indépendant. La fondation de notre République et l'établissement du gouvernement central sont le résultat de la lutte du peuple coréen uni et une grande victoire historique de notre peuple. De même, il a affirmé que le gouvernement de notre République ferait tous ses efforts pour la prospérité de notre patrie et l'avenir de notre nation et mentionné les tâches qui incombaient à celui-ci et à notre peuple.

Pour terminer, il a déclaré :

Allons tous de l'avant, étroitement unis autour du gouvernement de notre République, vers l'édification victorieuse d'une Corée démocratique.

Vive la République Populaire Démocratique de Corée !

Vive le peuple coréen !

Son discours terminé, une tempête de vivats a fait trembler ciel et terre.

Banque des Etats de l'Afrique centrale-Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°2

Sélection internationale ouverte n°105/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2025 pour la fourniture et l'implémentation d'une suite collaborative complète: la solution de messagerie Zimbra, un intranet/ réseau social d'entreprise intégrant des outils de gestion de projets et une solution de gestion de contenu d'entreprise (GED, GEC et archivage)

Dans le cadre du chantier de modernisation de ses infrastructures de manière générale et de son système de messagerie électronique en particulier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite **acquérir et implémenter une suite collaborative complète constituée d'une solution de messagerie Zimbra, un intranet/ réseau social d'entreprise intégrant des outils de gestion de projets et une solution de gestion de contenu d'entreprise (GED, GEC et archivage)**

A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, ***notamment la sélection internationale ouverte basée sur la qualité technique et le coût.***

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux de Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Direction Générale de l'Exploitation, DGAM 14e étage, Porte 14.12
Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
Téléphone: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60 Postes 5452, 5431, 5402 ou 5403
Fax: (+237) 222 23 33 29
@: cgam.sex@beac.int
www.beac.int

La participation à la présente mise ne concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de quatre cent mille (400. 000) Francs CFA. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire.

Virement Zone CEMAC:
RIB Services Centraux: 91001 00090 20000009901 07
Objet: frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC):
Correspondant: Banque de France
SWIFT Code: BDFEFRPPXXX
Numéro de Compte: FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277
Destinataire: BEACCMCX090
Objet: frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

La réunion de cadrage obligatoire se tiendra le **mercredi 24 septembre 2025 à 11 heures.**

Seules les entreprises s'étant acquitté des frais de soumission seront autorisées à y prendre part.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi **30 Octobre 2025 à 12 heures précises.**

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Bureau d'ordre, 15e étage, Porte 15.01
Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé- Cameroun

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis administratifs, techniques et financiers seront ouverts le **jeudi 30 Octobre 2025, à 13 heures.** Ces ouvertures se tiendront en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 03 septembre 2025

Le Responsable

MOUFILOU

Un projet pilote d'insertion socio-économique pour les populations autochtones

La ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, a lancé à Moufilou, dans le district de Mayéyé, un projet socio-économique visant l'insertion et l'inclusion des populations autochtones de ce village. L'événement s'est déroulé le 5 septembre 2025 en présence du sous-préfet de Mayéyé, de partenaires canadiens, de représentants du Programme alimentaire mondial (PAM), du coordonnateur du projet Telema, de la coordonnatrice du Programme national des filets sociaux (PNFS) et du coordonnateur du RENAPAC.

Remise officielle des clés à une famille autochtone

Le lancement a eu lieu dans le temple évangélique de Moufilou, paroisse de Makanda (Consistoire d'Indo), où de nombreuses personnes, autochtones et bantoues, se sont rassemblées. Ce projet intégrateur vise à répondre aux problèmes socio-culturels, à promouvoir l'apprentissage en matière de construction de l'habitat, ainsi qu'à améliorer l'éducation et la santé.

Moufilou est un village modèle où cohabitent 90 % de populations autochtones et 10 % de bantous. *«Nous avons choisi de mettre en œuvre ce projet pilote dans cette localité. Si ce test s'avère concluant, il pourra être étendu à d'autres localités»*, a déclaré Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

D'une durée de 24 mois, ce projet prendra en compte tous les besoins des populations autochtones. *«Il nous permettra d'établir un modèle pour accompagner nos compatriotes»*, a expliqué la ministre.

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative Telema, qui a reçu un financement supplémentaire de l'Agence française de développement (AFD). *«Les populations autochtones n'auront rien à débourser»*, a précisé Mme Mboukou-Kimbatsa Goma.

Elle a également salué la présence de Guy Fabrice Ngoma, coordonnateur du réseau national des populations autochtones du Congo (RENAPAC), une plateforme d'organisations de la société civile visant à améliorer la qualité de vie des populations autochtones, à promouvoir leurs droits et à garantir leur participation dans les processus décisionnels nationaux. *«Nous comptons sur votre contribution pour atteindre nos objectifs»*, a-t-elle ajouté.

Trois équipes mixtes, représentatives de la diversité et des groupes les plus vulnérables, ont été constituées. Des missions préparatoires, accompagnées d'une revue des données existantes, ont permis d'identifier trois domaines d'activité nécessitant un diagnostic approfondi: l'habitat, l'énergie et l'hygiène; l'éducation, la santé et la citoyenneté, ainsi que les activités génératrices de revenus et l'autonomisation.

Les résultats de ces travaux, ainsi que l'engagement de la communauté et des partenaires, seront présentés en vue des prochaines étapes.

La ministre a exposé les missions attribuées à l'équipe globale de planification et aux institutions responsables du projet.

«Le vivre-ensemble dans la paix»

Le 6 septembre, la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a pris part à une soirée culturelle organisée à la place Molindo de Mayéyé qui était pleine de monde, témoignant d'une ambiance de joie et d'enthousiasme. Cet événement était un moment de partage et de communion visant à promouvoir la fraternité, l'amour et la solidarité parmi les filles et fils de Mayéyé.

La ministre posant avec les deux équipes

La célébration culturelle s'est poursuivie le 7 septembre avec le match de football opposant la jeunesse dynamique de Maman Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa à celle du Mouvement socialiste des jeunes de Yaya. L'équipe de Mayéyé a remporté cette rencontre par un score de 4 à 1.

La compétition s'est déroulée dans un esprit de fair-play, de fraternité et dans le vivre-ensemble. *«Ce match retour symbolise une jeunesse engagée, prête à dialoguer et à construire. Il prouve que nos passions peuvent devenir un moteur d'unité, de développement et d'épanouissement collectif»*, a déclaré le président du Mouvement socialiste des jeunes de Yaya.

La ministre a insisté, pour sa part, sur l'importance de vivre dans la paix sans laquelle, a-t-elle noté, *«vous ne seriez pas partis de Yaya pour Mayéyé».*

Un cadre de vie amélioré pour les populations autochtones

Le 8 septembre, la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa a procédé à la remise symbolique des logements construits dans le cadre du Programme national des filets sociaux, au bénéfice des populations autochtones et bantoues du village de Moufilou. Ces nouvelles habitations remplacent leurs anciennes maisons afin d'améliorer leur qualité de vie.

Ce projet pilote pourrait s'étendre à d'autres localités du Congo pour démontrer que le changement est possible. *«Il s'agit d'une initiative de transformation qui, avec le temps, vise à améliorer les conditions de vie des populations autochtones, non seulement par le biais de l'habitat, mais aussi en matière de santé, d'assainissement, d'éducation et de nutrition, afin qu'elles puissent vivre aussi bien que les populations bantoues»*, a déclaré Mme Cornelli Oko Mavoungou, en précisant que cette amélioration concernera tant les populations autochtones que bantoues.

Au village d'Idoumbi, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a apporté sa contribution à la construction du temple des salutistes.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Horizon 2026

Très bientôt, les débats politiques de l'heure se porteront sur la révision des listes électorales. Depuis le 1er septembre, ces listes sont affichées devant les mairies et les citoyens sont invités à aller les consulter : pour corriger des erreurs éventuelles ou constater et signaler d'éventuels doublons, anomalies ou des cas de décès possibles. Avant que ces modifications fassent l'objet de nos âpres contestations de toujours, constatons que jusqu'ici le jeu reste ouvert. Et serein.

Jusqu'ici ne subsiste en effet que *«l'incertitude»* sur qui conduira la liste de la majorité et sur qui le fera pour l'opposition. Le suspens est insoutenable, au milieu des souhaits véhéments des partis et personnalités proches de la majorité, qui appelant à voter pour leur candidat naturel, et appelant celui-ci à briser le silence de l'attente. Dans la rue, ce suspense s'accompagne d'un clin d'œil entendu. Mais il faut quand-même jouer le jeu jusqu'au bout.

La classe politique entre peu à peu dans le soixantenaire de sa gestion du pouvoir. Les jeunes loups d'un camp ou de l'autre, marquent leur impatience et le font savoir. Mais le Président de la République, chef de la majorité, n'entend pas se départir de son rôle incontesté de Maître des horloges. Il semble ne rien brusquer, ni suivre les exemples des pays frères qui sont passés par les élections ou qui vont y passer.

Nous voyons s'égrener tout doucement les séquences qui nous rapprochent des élections de mars 2026. Et chacun, suivant son crédo, tourne les yeux vers le ciel pour que tout se passe bien. Pourvu qu'aucune impatience artificielle ne vienne bousculer des choses fixées dans le marbre.

Albert S. MIANZOUKOUTA

FAC : MANŒUVRE ECOLE 6e EDITION

S'approprier l'ensemble des fonctions opérationnelles

Dénommée «Tambo» (Lion), et placée sous le thème: «Après reconquête, le groupement de forces mixtes contrôle et vaste zone frontalière liquide en terrestre en proie à des violences et trafics illicites, perpétrés par des groupes armés hostiles bénéficiant des complicités d'éléments appartenant à un Etat voisin», la 6e édition de la manœuvre école (MANECO-6) s'est déroulée du 22 au 31 août 2025 à l'Académie militaire Marien Ngouabi, située à Djiri, dans le 8e arrondissement de la capitale. La cérémonie de clôture a eu lieu samedi 30 août, en présence de Charles-Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale, qui avait à ses côtés le général de division Guy Blanchard Okoï, Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC), et le général de brigade Charles-Victoire Bantadi, commandant des écoles (COMEC) des FAC.

Les participants et les invités autour du ministre Charles-.Richard Mondjo

Organisée par le COMEC, et ayant pour directeur le colonel-major Jean-Pierre Bouka, commandant en second, chef d'Etat-major du COMEC, la manœuvre école est un exercice qui intervient en fin de cycle des différents stages et formations (DEMIA, CFCU, application, formation initiale) que l'Académie militaire Marien Ngouabi a abrités au cours de l'année académique 2024-2025. L'exercice vise à accroître la capacité des écoles à monter, planifier et conduire un exercice inter composantes, développer l'interopérabilité entre les forces armées, les forces de sécurité intérieure et les organismes paramilitaires impliqués, consolider les savoirs et savoir-faire des élèves et stagiaires acquis durant la formation.

Il s'agit d'un exercice de type de commandement, de type exercice d'entraînement, de niveau inter-composantes (EXIC), simulant un groupement de forces mixtes (GFM), constitué des composantes des forces armées (Terre, Air, Mer), des forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie), des services de douanes et des eaux et forêts. L'opération se déroulant dans un cadre national de lutte contre les bandes organisées et les trafics illicites transfrontaliers.

Le scénario s'appuie sur l'hypothèse n°7 d'engagement des Forces armées congolaises (atteinte grave à l'ordre public et à la continuité de l'Etat).

Cette 6e édition a souligné le général Charles-Victoire Bantadi mobilise 353 personnels dont des officiers stagiaires et élèves-officiers d'active internationaux venus du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Centrafrique, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Togo. Ceci souligne sans ambages, la dimension internationale des formations organisées à l'Académie militaire Marien Ngouabi». Avant de relever que l'effet final recherché est *«de s'approprier dans cet environnement multitâches, l'ensemble des fonctions opérationnelles et groupements des forces tactiques pratiques et de démontrer leurs capacités à analyser les situations et à agir en conséquence».*

La particularité de la manœuvre de cette année, a-t-il expliqué, *«est la mise en œuvre du projet digitalisation de l'Académie militaire Marien Ngouabi, par l'opérationnalisation du réseau intranet, qui facilite la communication entre les centres d'opérations, la diffusion rapide et sécurisée de l'information, ainsi que la coordination des activités entre les différentes composantes des groupements des forces mixtes, tactiques interarmées et des sous-groupements tactiques et des sections».*

Après avoir suivi la projection d'un film sur les différentes péripéties de l'exercice, le ministre Charles-Richard Mondjo, les membres du Commandement des FAC, ceux des forces de sécurité intérieure, du directeur général des douanes, Guénolé Mbongo Koumou, ainsi que bien d'autres personnalités ont eu droit à une visite guidée des sites de l'exercice et à des démonstrations.

Alain-Patrick MASSAMBA

LEKOUMOU

Lancement du trimestre de l'assainissement

Le 30 août 2025, Juste Désiré Mondélé, ministre de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier, a donné le coup d'envoi à Sibiti, chef-lieu la Lékoumou, du trimestre de l'assainissement du département.

Juste Désiré Mondélé

La place rouge était comble. Les habitants de Sibiti ont répondu en masse à l'appel du ministre pour le lancement de cette initiative, visant à réaliser l'objectif d'une Lékoumou propre.
Florien Aristide Likibi, adjoint au maire de Sibiti, a salué cette action menée par le ministre à travers le pays, la qualifiant de *«porteuse d'espoir pour tenir nos localités en état salubrité afin de lutter contre les différentes maladies liées au non-respect de l'hygiène environnementale».*
Il a rappelé que le Conseil municipal de Sibiti avait également intégré dans son programme de développement local une tâche intitulée «Sibiti, ville propre», en plus de l'opération salubrité qui a lieu chaque premier samedi du mois, instaurée par le Gouvernement.
Le Préfet, Jean Christophe Tchicaya, a estimé que le moment de l'assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier est enfin arrivé.
Dans le but d'atteindre l'objectif d'une Lékoumou propre, Juste Désiré Mondelé a lancé le trimestre de l'assainissement du département, en comptant sur l'engagement de la population.
«Nous allons labéliser et primer la ville la plus propre de la Lékoumou, le district le plus propre et la localité la plus propre, après trois mois d'efforts d'assainissement», a-t-il déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

OMOA CONGO SARLU
Société Anonyme
Au capital de 10.000.000 de francs CFA Siege social : Avenue Auxence Ickonga
Brazzaville - République du Congo
RCCM : CG BZV 01 2007 813 00123

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du **28 mai 2025,** enregistré le **02 juillet 2025 à Brazzaville**, au Bureau des Enregistrement et des Timbres Poto-poto, sous le **numéro 3746, folio 112/1**, l'Associé Unique de la Société a :
Approuvé les états financiers de synthèse de l'exercice clos **le 31 décembre 2024 ;**
Nommé le **Cabinet BDO Audit** en qualité de commissaire aux Comptes, pour une durée de trois ans conformément à l'article 18 des statuts, soit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos **le 31 décembre 2027 ;**
Désigné **Madame Raïssa Tété Yéboué Kouamé**, nouvelle Directrice Administrative et Financière du Groupe OMOA, en qualité de co-signataire sur tout acte relatif aux opérations bancaires de la société OMOA Congo. A ce titre elle sera habilitée à co-signer avec le Gérant de la société, tout acte afférent aux comptes de ladite société.
Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville en date du **25 Août 2025, sous le numéro CG-BZV-01-2025-D-01026.**

Pour avis,
L'Associé Unique

FONDS ROUTIER

Nécessité d'abonder le Fonds

Le 5 septembre 2025, le comité de direction du Fonds routier a tenu sa 22e session ordinaire, dirigée par son président, Yves Ickonga. Cette réunion s'est tenue dans un contexte économique difficile qui affecte tous les pays, malgré les défis culturels, conjoncturels et financiers.

Il est crucial de renforcer et de pérenniser le Fonds routier, car il joue un rôle essentiel dans la préservation et l'amélioration des infrastructures routières. Cela a été souligné dans le communiqué final des travaux de cette session, qui a validé les délibérations nécessaires au bon fonctionnement du fonds.
Elenga Obat Nzenguet, directeur général du fonds routier, a précisé que le comité de direction a défini les ressources avec lesquelles le Fonds doit fonctionner. *«Nous avons rencontré un léger retard. Il a été difficile de cadrer les ressources allouées au ministère. Dès que nous avons eu la possibilité d'accéder à ces ressources, nous avons convoqué notre comité de direction pour définir les projets. La première priorité est un budget qui prend en compte tous les projets lancés en 2024, ainsi que d'autres tels que la bretelle Mpiem-Kindamba ou Komono-Mbila, dont les travaux viennent d'être initiés par le ministre Juste Désiré Mondélé»,* a-t-il déclaré.
Il a également indiqué que chaque année, le ministère a besoin de plus de 50 milliards de FCFA pour l'entretien routier. Actuellement, les ressources réservées proviennent du Fonds national de l'entretien routier et de l'assainissement urbain, qui ne totalisent que 5 milliards de FCFA. *«Je ne sais pas ce que nous pouvons accomplir avec cela, alors que nos besoins dépassent largement 50 milliards. De plus, nous sommes presque à la fin de l'année et, jusqu'à présent, le fonds routier n'a rien reçu, alors que la saison des pluies approche»,* s'est-il inquiété.
Le fonds routier dépend des subventions de l'État, qui fait face à de nombreux problèmes à résoudre. *«L'État est souverain. Nous parlons des hôpitaux et de bien d'autres choses. Je ne pense pas qu'il soit juste de parler d'échec, car nous ne sommes pas encore arrivés au 31 décembre»,* a-t-il conclu, tout en espérant que l'État fera de son mieux pour mobiliser des fonds, car il est impératif de travailler.

Le lancement des travaux d'aménagement et de recalibrage de la route Mpiem-Kindamba

Cyr Armel YABBAT-NGO

CATHOLIC RELIEF SERVICES

Supervision de la 3ème Enquête Démographique et de Santé du Congo (EDSC-III) : l'INS et CRS en mission conjointe sur le terrain à Brazzaville

Le 3 septembre 2025, une mission conjointe de supervision a été conduite par les équipes de direction de l'Institut National de la Statistique (INS) et Catholic Relief Services (CRS) dans les 1er et 6e arrondissements de Brazzaville, respectivement Makélékélé et Talangaï. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des activités de collecte de données de la 3e Enquête Démographique et de Santé du Congo (EDSC-III).

De gauche à droite la Directrice des projets Fonds mondial à CRS et le Directeur Général de l'INS

Placée sous la coordination de l'INS, l'EDSC-III est pilotée par le Ministère de l'Économie, du Plan et de l'Intégration Régionale, ainsi que par le Ministère de la Santé et de la Population. Sa réalisation bénéficie du soutien financier du Fonds mondial et de la Banque mondiale, de l'appui technique de ICF International, et de l'accompagnement opérationnel de CRS.
Après son lancement officiel le 3 juillet 2025, la phase de collecte de données a démarré en août avec la formation des agents enquêteurs d'abord, puis la collecte proprement dite sur le terrain. Cette collecte se poursuivra jusqu'en novembre 2025 sur l'ensemble du territoire national. L'enquête vise à recueillir des données fiables, actualisées et représentatives sur les conditions démographiques et sanitaires des ménages congolais, à partir d'un échantillon d'environ 1500 ménages. Ces données permettront d'orienter les politiques publiques et les programmes de santé, notamment en matière de santé maternelle et infantile, nutrition, la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme..
Lors de cette mission, les superviseurs ont pu :
• Observer directement les activités de collecte auprès des ménages ;
• Échanger avec les agents enquêteurs, chefs d'équipe et membres des communautés ;
• Identifier les principaux défis rencontrés sur le terrain et proposer des pistes d'amélioration ;
• Encourager les équipes mobilisées et souligner l'importance stratégique de leur engagement.
Cette initiative traduit la volonté conjointe de l'INS et de CRS de collaborer étroitement, dans un esprit de partenariat et d'engagement collectif, pour atteindre les objectifs nationaux en matière de santé publique et de développement.
En tant que membre du comité de pilotage et de suivi de l'EDSC-III, CRS assure un accompagnement opérationnel, technique et financier auprès de l'INS, afin de garantir une mise en œuvre efficace de cette enquête de grande envergure.
À travers cette collaboration, CRS réaffirme son engagement à soutenir le Gouvernement congolais dans le renforcement durable du système de santé, pour une meilleure compréhension des besoins des populations et un développement humain plus équitable.
Fidèle à sa mission de promotion du développement humain intégral et d'amélioration durable de la santé et du bien-être des plus vulnérables, CRS accorde une importance capitale à cette enquête. En effet, disposer de données fiables, de qualité et désagrégées est fondamental pour orienter les politiques de santé, identifier les inégalités , et mettre en œuvre des interventions ciblées, et adaptées aux besoins des bénéficiaires.

Agent biomarqueur (agent de prélèvement) procédant au prélèvement sanguin auprès de Mlle Osiasse, enfant d'un ménage éligible à l'enquête _ Makélékélé – Brazzaville.

L'équipe de rédaction de CRS.

PIERRE NGOLO, PRESIDENT DU SENAT

«Prévenir tout comportement susceptible de porter atteinte à la paix sociale»

Le 13 août 2025, le Sénat a procédé à la clôture de sa sixième session ordinaire administrative de la 4ème législature. Les travaux ont été présidés par Pierre Ngolo, son président. Voici, son discours de clôture en intégralité.

Pierre Ngolo

Monsieur le ministre de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier, représentant le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine de public, chargé des relations avec le Parlement;
Vénérables sénateurs et chers collègues;
Très chers collaborateurs;
Mesdames, Messieurs.

A 70 jours de travail assidu, la 6ème session ordinaire administrative de la 4ème législature du Sénat arrive à son terme. C'est le moment pour nous de faire le bilan de cette période de réflexion, d'analyses et d'activités autour de nos missions statutaires d'organe législatifs, de représentant des collectivités locales, de modérateur et de conseil de la nation, question d'en tirer des leçons et des perspectives pour l'avenir.

Force est de souligner que les travaux de la session qui s'achève aujourd'hui se sont déroulés dans un contexte international particulièrement perturbé. Non seulement en raison de la violence des conflits armés très meurtriers en Europe (Ukraine), au Moyen-Orient (Gaza, Syrie) et en Afrique subsaharienne (Soudan et Est de la République Démocratique du Congo), mais aussi à cause des bouleversements climatiques à l'origine de la fonte des glaciers dans le grand Nord, des inondations dans plusieurs parties de la planète, de la prolifération de grands incendies de forêts, etc.

En vérité, ces phénomènes ont, de nos jours, atteint des sommets très déstabilisants, avec leur écheveau de conséquences sur la facture énergétique et sur la biosphère globale, surtout celle de nos pays africains.

Comment ne pas croire qu'après ls risques nucléaires mondialement redoutés, l'humanité s'achemine vers une nouvelle menace existentielle par ce que le scientifique Noah Harari appelle *«l'effondrement écologique»*, qui nous guette, et qui guette davantage notre postérité.

L'accélération de tels dérèglements climatiques à un moment où les surtaxes douanières américaines portent en elles des germes nocifs inflationnistes pour plusieurs économies, et désarticulent le commerce international, donne à penser à l'émergence d'une nouvelle configuration.

Cette tendance est perceptible, au regard de la montée en puissance de certaines Nations dans le sud global, dans les BRICS et au niveau d'autres pays émergents. De fait, est inscrit à l'ordre du jour le débat sur l'intérêt de la multipolarité du monde, avec des accents novateurs dans la quête d'un ordre international mieux équilibré. Un ordre qui prenne en compte l'interdépendance des pays, principalement sur les plans économiques, environnemental, technologique, financier, à quelque continent qu'ils appartiennent.

Sur le plan national, les temps présents par leur extrême gravité, ne nous prédisposent pas à un surcroit d'entrain pour de meilleurs rendements. C'est pourtant dans cette austérité ambiante que nous sommes employés à cultiver, au jour le jour, pendant 70 jours, le culte de l'effort tout autant que la foi en notre patrie.

Nous faisons ainsi consciemment, ou non consciemment, un large écho à cette orientation importante de Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat, orientation dégagée le 28 novembre 2022, dans son message sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès. Rappelons-nous qu'à cette occasion et avec toute la solennité, le Président de la République disait cite: «être parlementaire, c'est porter la Nation dans le secret de son cœur et la servir avec lucidité et loyauté».

En effet, dans une disposition d'esprit à incarner résolument cet idéal, nous avons, au cours de la session, mis particulièrement en relief les préoccupations profondes du peuple congolais pour lequel le bien-être doit demeurer l'ultime objectif de nos pensées et de nos actions.

Affinons donc la réflexion sur les meilleurs moyens d'élévation de nos performances afin de mériter davantage la confiance du souverain premier.

Monsieur le Ministre;
Vénérables sénateurs et chers collègues;
Très chers collaborateurs, mesdames, Messieurs.

Dans notre monde mouvementé, la diplomatie parlementaire s'affiche comme une passerelle certaine entre les peuples et les institutions et mérite d'être bien activée.

Pour la période en examen, la 50ème Assemblée de l'APF tenue à Paris du 09 au 13 juillet, a été un grand rendez-vous diplomatique à l'occasion duquel la voix du Congo a été portée avec dignité par les Présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Notre présence au défilé militaire du 14 juillet dernier, symbole d'une fraternité entre Nations, fut l'occasion solennelle de clamer l'intérêt pour les Parlements de sortir aujourd'hui de leur sollicitude législative pour promouvoir le dialogue au-delà des frontières afin de s'ériger en vraies sentinelles du multilatéralisme nouveau.

Le séjour en France nous a permis de jauger l'attachement des amis du Sénat français au protocole de partenariat régissant les relations entre nos deux chambres. Il est indéniable que le Sénat de France et celui du Congo se sont résolument engagés à développer une coopération solide et exemplaire venant en appui aux efforts de nos gouvernements.

Au nom du Sénat congolais et en mon nom personnel, j'adresse avec déférence nos remerciements sincères aux autorités françaises, notamment à Son Excellence monsieur Emmanuel Macron, Président de la République française, à notre frère Gérard Larcher, président du Sénat français et à madame Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale française pour tout ce qu'ils ont fait afin de nous garantir un très agréable séjour sur le sol français.

Monsieur le Ministre;
Vénérables sénateurs et chers collègues;
Très chers collaborateurs, mesdames, Messieurs.

Le Congo, notre pays amorce le dernier virage sur la route d'une échéance capitale dans la vie de la Nation: l'élection présidentielle 2026. A l'approche de ce rendez-vous démocratique majeur, il revient à tous-institutions, acteurs politiques, société civile et citoyens-de veiller à ce que toutes les conditions soient réunies pour assurer un processus électoral transparent, apaisé et respectueux des droits fondamentaux.

Conformément aux principes énoncés dans notre Constitution, notamment en matière de liberté d'expression et de responsabilité citoyenne, il est de notre devoir collectif de prévenir tout comportement, tout discours susceptible de porter atteinte à la paix sociale. La diffamation, les injures, les appels à la haine, les manipulations, les violences ou autres dérives contraires à l'éthique républicaine constituent la ligne rouge que personne en devrait franchir.

Préserver la stabilité, l'ordre public et la dignité du débat politique est non seulement une exigence morale, mais bien plus une condition essentielle à la crédibilité de nos institutions, de nos acteurs politiques et à l'unité de notre Nation.

C'est dans la pluralité des idées, le respect mutuel et le dialogue constant que se forge une démocratie forte et durable. Investissons-nous donc à protéger et à consolider notre démocratie en reconnaissant au seul peuple la prérogative d'arbitrage final.

Monsieur le Ministre;
Vénérables sénateurs et chers collègues;

Très chers collaborateurs, mesdames, Messieurs.

Dans deux jours, le Congo célébrera le 65ème anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. Haut moment de mémoire, cette date historique doit être l'instant solennel de renouvellement de l'engagement collectif à construire notre pays et à bâtir le nouveau. Je souhaite bonne fête de l'indépendance à nous tous !

Vénérables sénateurs et chers collègues;
Très chers collaborateurs.

Bientôt va avoir lieu la séparation pour deux mois de vacances parlementaires, à mettre sérieusement à profit pour propager partout le message de la responsabilité, du respect mutuel et de la paix en vue de la consolidation de notre jeune démocratie.

Bonnes vacances parlementaires à tous !

Je déclare clos les travaux de la 6ème session ordinaire administrative du Sénat, 4ème législature.

Vive la Sénat !
Vive la démocratie !
Vive la République !
Je vous remercie.

COUP D'OEIL EN BIAIS

UNESCO : vive campagne pour le poste de directeur général

Il y aurait d'intenses tractations pour l'élection en octobre prochain du nouveau directeur général de l'UNESCO. Mais Brazzaville ne serait pas contente de Paris, à cause du soutien de la France à l'Egyptien Khaled El-Enary, plutôt qu'au Congolais Firmin Edouard Matoko. *«Chaque fois que nous avons eu besoin de ce pays (NDLR: La France), nous n'avons pas obtenu l'appui nécessaire»* ; a déclaré le ministre congolais de la Communication et des médias, Thierry Lézin Moungalla. Et il a laissé entendre que *«si demain, la France, dans une ''situation diplomatique vitale'' demande le vote du Congo, les autorités congolaises l'examineront probablement en tenant compte de ces blessures mémorielles».*

Des points d'eau au milieu de la chaussée, à Bacongo

Les habitants de Bacongo, l'arrondissement 2 de Brazzaville, se plaignent de la sécheresse des robinets de La Congolaise des eaux (LCDE). Certes, de temps en temps, certains robinets se remettent timidement à chanter, surtout la nuit. Mais ils sont tout de même surpris de la quantité d'eau qui s'échappe des tuyaux vétustes à plusieurs endroits, notamment au croisement de l'avenue Edouard Renard (abusivement appelé Cinq Chemins) avec les rues Antonnetti et Kitengué. L'érosion y- travaille tranquillement et menace de couper la route en deux. Les autorités ne semblent pas se préoccuper du double gâchis que représentent les fuites d'eau et la dégradation de la chaussée.

Têtus comme des mouches

Le ministre de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier avait mis en garde les populations qui jettent des ordures dans les grands collecteurs de Brazzaville, notamment Zanga-dia-ba-Ngombé à Bacongo, Mfoa à Moungali et Poto-Poto et Madukutsekélé, à Ouenzé). Des mesures coercitives à l'encontre de ceux qui seront pris la main dans le sac étaient annoncées. On observe toujours malheureusement des montagnes de déchets qui ne cessent de s'accroître dans ces collecteurs. L'incivisme a atteint des limites cruelles.

SOCIETE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU TABAC TROPICAL
Société Anonyme
Au capital de 1.550.000.000 de francs CFA
Siege social : Avenue de la Pointe Hollandaise — Mpila -BP 50
Brazzaville - République du Congo
RCCM : CG-BZV-01-2002-B14-00022

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du **27 mai 2025,** enregistré **le 23 juin 2025** à Brazzaville, au Bureau des Enregistrements et des Timbres la Plaine, sous le **numéro 3053, folio 108/43,** les actionnaires de la Société ont :

Approuvé les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

renouvelé des mandats d'administrateurs de **Monsieur Gervais BOUITI-VIAUDO** et de la société JSNM dont le représentant permanent est Monsieur **Mounir TAMBOURA**, pour une période de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos **le 31 décembre 2027 ;**

renouvelé le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire du Cabinet **ERNEST &YOUNG** et suppléant de Monsieur **Michel MATSOUNGA BAKALA**, pour une nouvelle période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos **le 31 décembre 2030 ,**

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville en date du **25 Août 2025**, sous le numéro **CG-BZV-01-D-01023**

Pour avis,
Les Actionnaires

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

……

PROGRAMME ACCELERER LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET LES REFORMES POUR UN FONCTIONNEMENT DURABLE DES SERVICES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N° 007/MEPIR/PAGIR-UCP/25

Recrutement du consultant en charge de l'appui à la fiabilisation du registre des contribuables.

1. Contexte et justification

Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 70 millions USD pour le financement du Programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) » et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services relatifs au **«Recrutement du consultant en charge de l'appui à la fiabilisation du registre des contribuables».**

2. Objectif de la mission

L'objectif général de cette mission est de fiabiliser le registre des contribuables de la DGID.

De façon spécifique, il s'agit de:

- examiner et analyser les rapports des recensements réalisés par l'institut national de la statistique (INS) ;
- examiner et analyser les rapports des recensements réalisés par le ministère en charge des petites et moyennes entreprises;
- examiner et analyser les rapports des recensements réalisés préalablement par des cabinets indépendants ;
- examiner et analyser les sources d'informations provenant d'autres structures;
- recouper les informations issues des différents rapports de recensement;
- faire ressortir les écarts d'informations entre les données de la DGID et celles contenues dans lesdits rapports;
- proposer des outils et méthodes d'immatriculation des contribuables non encore immatriculés ;
- proposer des outils et méthodes de mise à jour et d'assainissement du fichier des contribuables;
- faire des recommandations sur la fiabilisation du registre des contribuables de la DGID.

3. Profil du consultant:

Le/la consultant(e) doit remplir les conditions suivantes, notamment avoir:

- un bac + 5 en économie, Statistique, Informatique, Fiscalité, Administration publique ou équivalent;
- une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en matière d'Economie, Statistique, Informatique, Fiscalité, Administration publique ou équivalent;
- une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le traitement des données;
- une connaissance de l'administration fiscale;
- une maîtrise de la langue française

4. Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera à Brazzaville, pour une durée de deux (2) mois.

5. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale Edition de février 2025.

L'Unité de coordination du PAGIR invite les candidats à fournir, en français, un dossier de candidature comprenant un CV détaillé à jour sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes et une ou des attestations de travail.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission tous les jours ouvrables de **9 heures à 16 heures,** à l'adresse ci-dessous:
Secrétariat de l'UCP-PAGIR, A l'attention du Coordonnateur du Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services. Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo, Téléphone: (+242) 06 183 37 63, adresse électronique: pmarches@pagir.net; secretariat@pagir.net .

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires à l'adresse ci- dessous, **au plus tard le 26 septembre 2025 à 16h00** et porter clairement la mention **«Recrutement du consultant en charge de l'appui à la fiabilisation du registre des contribuables».**

Fait à Brazzaville, le 08 septembre 2025

Le Coordonnateur,
Thomas BANDIA

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,
Centre-ville, Tél: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«FPS»
Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 1.500.000 FRANCS CFA
Siège social: 365, Rue Constant MOUNTOU, en face de la station de Mongo-Poukou
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du quatorze mars deux mil vingt-cinq, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société dénommée «FPS» SARL, au capital de **F.CFA UN MILLION CINQ CENT MILLE (1.500.000)**, dont le siège est établi à Pointe-Noire, 365, rue Constant MOUNTOU, en face de la station de Mongo Mpoukou.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:

• Mise à disposition du personnel qualifié on/offshore, tant en République du Congo qu'à l'étranger ;
• Location de matériels industriels: Véhicules, camions, engins de toute marque, conteneurs, groupes électrogènes, compresseurs, pompes hydrauliques machines à souder, échafaudages et autres ;
• Construction mécanique ;
• Montage de charpenterie métallique ;
• Location modules habitables et conteneurs de bureau ;
• Maintenance industrielle: soudure, tuyauterie et chaudronnerie.

Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur **Hermann Koeen Pelord TSINKOUBOULOU** est nommé Directeur Gérant de la société, pour une durée indéterminée.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le **N°CG-PNR-01-2025-B12-00071.**

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU.

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Groupement des Commissaires-Priseurs, **Maîtres ESSEBO Benoit et LANDZE Edgard.**

PROCEDERA à Brazzaville à une vente volontaire aux enchères publiques des équipements du HCR, Celle-ci concernera des véhicules de marque TOYOTA type : Land-Cruise**r, V8, PRADO, BJ 75** double Cabine, des groupes électrogènes, des matériels électroménagers, informatiques et bureautiques, des tantes ainsi que plusieurs autres divers articles appartenant au HCR.

La vente aura lieu le **SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025 à partir 10 HEURES précises** dans la propriété clôturée située sur le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, en face de la Boutique Diplomatique ALIMA, M'pila Centre-ville, Brazzaville;

La visite des articles et les inscriptions se feront à la même adresse à partir du **LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025 jusqu'au VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025 de 9 heures à 17 heures.**

Les véhicules mis en vente sont sous-douanes.

Pour participer à la vente, l'enregistrement au préalable est obligatoire. Le montant de la caution est de un million (1 000 000) francs CFA par véhicule et de cent mille (100 000) Francs CFA pour les autres articles.

Cette caution est déductible du prix de vente en cas d'achat et remboursable en cas de non achat après la vente.

Pour effectuer l'enregistrement ou pour toutes informations complémentaires, contactez Maitre ESSEBO Benoît ou Maitre Edgard LANDZE

ESSEBO Benoît (242) 05 551 07 22 /06 634 7027
LANDZE Edgard: (242) 05 558 75 85 /06 665 23 41

Fait à Brazzaville, le 1er septembre 2025

Pour le Groupement
Maître Benoit ESSEBO

RD CONGO

Une nouvelle épidémie d'Ebola tue

Les autorités sanitaires de la RD Congo ont déclaré une épidémie de maladie à virus Ebola dans la province du Kasaï, au centre du pays où 28 cas suspects et 16 décès, dont quatre professionnels, ont été signalés le 4 septembre 2025. Le premier cas date du 20 août, il a été signalé sur une femme enceinte qui s'est présentée à l'hôpital général de Boulapé, avec des symptômes alarmants: fièvre intense, vomissements, faiblesse extrême et hémorragie.

Le virus Ebola est en recrudescence en Rd Congo

Le 3 septembre, cinq échantillons ont confirmé la présence du virus, et depuis, vingt-huit autres cas suspects ont été enregistrés dans cette province. Pour l'instant, le taux de mortalité est estimé à un peu plus de 50%. Quatre membres du personnel soignant de l'hôpital général de Boulapé figurent parmi les personnes décédées.

D'après les autorités sanitaires, cette nouvelle poussée du virus est due à la souche Zaïre contre laquelle il existe un vaccin. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), affirme que la RDC dispose actuellement d'un stock de 2000 doses pré positionnées à Kinshasa, et qui doivent être acheminées au Kasaï. Le directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Mohamed Janabi, a souligné agir *«avec détermination pour arrêter rapidement la propagation du virus et protéger les communautés, même si le nombre de cas devait augmenter».*

La riposte est en cours, mais les autorités s'attendent à l'alourdissement du bilan avec la découverte de nouveaux cas qui pourraient être antérieurs à la première hospitalisation, tous les malades ne se rendant pas forcément dans les centres de santé. Samuel Roger Kamba, ministre de la Santé a, en effet, appelé la population à signaler les cas pour réduire le risque de propagation. Face à la crainte d'une diffusion rapide du virus, il s'est voulu rassurant en déclarant disposer de *«l'expertise nécessaire»* et en espérant *«contenir très rapidement l'épidémie».*

Les équipes de riposte, au nombre desquelles figure celle de l'OMS, assurent que l'épicentre de la contamination se trouve dans une zone enclavée. Pour s'y rendre, il faut compter au moins une journée de route depuis Tshikapa, chef-lieu de la province du Kasaï. Les liaisons aériennes avec la région touchée restent très aléatoires.

S'agissant de l'origine de cette nouvelle épidémie, Samuel Roger Kamba a affirmé qu'elle *«le virus auquel nous sommes confrontés aujourd'hui est différent du virus de 2007 et 2009. Il s'agit d'une résurgence, d'une contamination de l'animal à l'homme par un virus qui n'est pas le même. Il s'agit de la seizième épidémie enregistrée dans le pays».*

L'épidémie d'Ebola se transmet par les fluides corporels, avec pour principaux symptômes des fièvres, des vomissements, des saignements et des diarrhées. Les personnes infectées ne deviennent contagieuses qu'après l'apparition des symptômes, après une période d'incubation allant de deux à 21 jours.

Alain-Patrick MASSAMBA

65e ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DU MALI

Le Haut conseil des Maliens du Gabon mobilise la diaspora

A l'approche du 22 septembre, la communauté malienne du Gabon, tout comme celles établies sur d'autres continents, se prépare à commémorer le 65e anniversaire de l'indépendance de son pays. L'événement, prévu à Libreville du 21 au 22 septembre 2025, sera marqué par une série de festivités organisées à l'ambassade du Mali à Batterie IV. Il se déroulera en présence, entre autres, de M. Amara Diarra Rapontchombo, président du Haut conseil des Maliens du Gabon.

Amara Diarra Rapontchombo, président du Haut conseil des Maliens du Gabon

Symbole fondateur de l'histoire contemporaine du pays, le 22 septembre 1960 demeure une date charnière: celle de l'accession du Mali à la souveraineté nationale et internationale, après la dissolution de la Fédération du Mali avec le Sénégal.

Au Gabon, où réside une importante communauté malienne, cette commémoration ne se veut pas seulement festive. Elle sera aussi l'occasion de mettre en avant la diversité culturelle et la richesse patrimoniale des différentes régions du Mali, à travers expositions, musiques, danses et gastronomie. Les organisateurs insistent sur la volonté de donner *«un cachet particulier»* à cette édition 2025, qui s'inscrit dans un contexte où la diaspora joue un rôle de plus en plus central dans le rayonnement et le développement du pays. Pour de nombreux Maliens établis à l'étranger, cette célébration est aussi un moment de cohésion et de mémoire collective. Elle rappelle, au-delà des frontières, l'attachement à une identité nationale forgée dans l'histoire et constamment réaffirmée face aux défis politiques, économiques et sécuritaires que traverse le Mali.

S.E.

CHINE

Commémoration de l'An 80 de la victoire sur le Japon

La place Tian'amen à Pékin s'est transformée en une scène grandiose, le 3 septembre 2025 pour commémorer le 80e anniversaire de la victoire de la Chine dans la guerre de résistance contre l'agression japonaise et de la fin de la Seconde guerre mondiale. A cet effet, un défilé militaire a réuni plus de 10.000 soldats et des équipements de pointe, sous le patronage du président Xi Jinping, en présence de ses homologues Vladimir Poutine de Russie, Kim Jong-Un de Corée du Nord, Denis Sassou-Nguesso du Congo, Emmerson Mnangagwa du Zimbabwe et Ilham Aliyev d'Azerbaidjan.

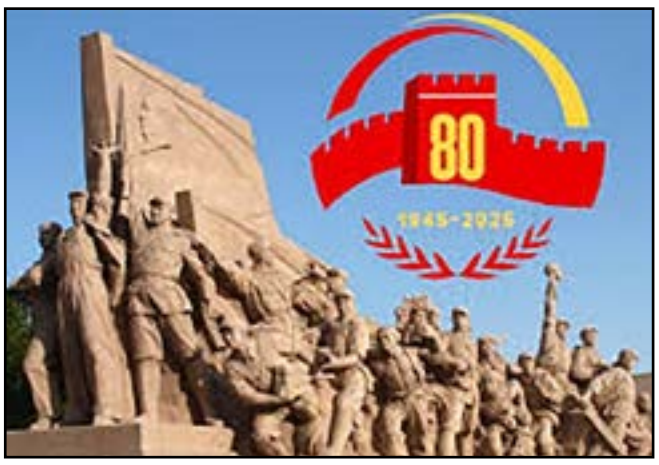

La Place Tian'amen a vécu un moment inoubliable

L'évènement a été marqué par une démonstration de force. De mémoire collective, Pékin a non seulement célébré une victoire historique, mais aussi affirmé la puissance croissante de la Chine sur la scène internationale. Orchestré par une précision remarquable, le défilé a mis en lumière l'arsenal militaire chinois.

Quarante-cinq unités militaires ont défilé, représentant les forces terrestres, navales et aériennes, dans une parade de 70 minutes qui a captivé plus de 50.000 spectateurs. La commémoration célèbre la reddition officielle du Japon le 2 septembre 1945, marquant la fin de la guerre de résistance chinoise (1937-1945) et de la Seconde guerre mondiale. Xi Jinping a souligné l'importance de *«se souvenir de l'histoire, d'honorer les martyrs et de chérir la paix»*, mettant ainsi en garde contre les tentatives de réécrire le passé.

Le 80e anniversaire de la victoire sur le Japon à Pékin a été plus qu'une célébration historique. Il a servi de plateforme pour projeter la puissance militaire, économique et diplomatique de la Chine, tout en ravivant des débats sur la mémoire de la Seconde guerre mondiale. Cet évènement restera comme une affirmation de sa place dans un monde multipolaire.

A.-P. MASSAMBA

REMERCIEMENTS

Ce dimanche 14 septembre 2025 marque le 40ème jour du rappel à Dieu d'Alphonse NDZANGA KONGA. En ce jour, la veuve et les enfants NDZANGA KONGA remercient très sincèrement toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, leur ont témoigné leur compassion, leur présence et leur soutien multiforme lors de cette douloureuse épreuve.

A cette occasion, ils prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Des messes d'action de grâces seront célébrées à Brazzaville, en l'église Saint Jean Baptiste de Talangaï à 6h15; en l'église Notre-Dame des Victoires (Maman Elombé) de Ouenzé à 10h15.

Que le bon Dieu vous bénisse abondamment et richement!

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONG
Unité* Travail* Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société **SOPEX CONGO,** société à responsabilité limitée pluripersonnelle au capital de 1.000.000 Francs Cfa dont le siège social est sis, au n° 1810, Avenue Loutassi, croisement Ecole des Filles, Plateau des 15 ans, Moungali, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le **n° CG-BZV-01-2021-B12-00092 du 26 Mars 2021;**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de ladite société **du 28 août 2025**, les associés ont délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée et la radiation.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du **02 août 2025,** sous le **n° CG-BZV-01-2025-M-13921** aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,
Greffier en Chef,
Maître Clément NGATALI

ARMEE DU SALUT AU CONGO

Une convention de Sainteté pour raffermir la foi des fidèles

Les fidèles de l'Armée du salut venus des divisions de l'intérieur du Congo et postes de Brazzaville, se sont mobilisés en grand nombre pour participer à la convention de Sainteté tenue du 28 au 31 août 2025 dans la salle du Cinquantenaire au Plateau des 15 ans, à Moungali, sur le thème: *«Debout pour la restauration»* (Apocalypse 2, 4-5).

Une vue des officiers de l'Armée du salut

Cette convention en vue de raffermir la foi des fidèles, était placée sous les auspices des lieutenants colonels Charlene et Randall Polsley, du territoire central des Etats unis. En présence des colonels Jean Laurore et Elianise Clenat, chef de territoire de l'Armée du salut au Congo et présidente territoriale du ministère féminin. Ainsi que les lieutenants colonels Célestin et Béatrice Ayabagabo, secrétaire territorial en chef et secrétaire territoriale du ministère féminin. Au cours de cette convention appelée réunion de sanctification, un culte de sainteté et un concert de louange ont été organisés le samedi 30 août. Le clou de cette convention a été la réunion du dimanche 31 août 2025 dans la salle du Cinquantenaire. Parade des différents drapeaux de l'Armée du salut; présentation des lieutenants colonels Charlene et Randall Polsley; consécration et l'ordination de 36 capitaines auxiliaires par le chef de territoire; allocution de la lieutenante colonelle Charlene Randall Polsley et message biblique du colonel Randall Polsley, telles sont les différentes phases qui ont ponctué cette cérémonie. L'allocution de la lieutenante colonelle Charlene Randall Polsley était focalisée sur la paix et l'unité des fidèles de l'Armée du salut qui sont appelés à partager ensemble la parole de Dieu et à la vivre.

Le fidèle de l'Armée du salut doit être un modèle de vie dans la société de par, son comportement et son savoir-faire. Il doit apporter la lumière, éclairé là où il y a l'obscurité et les ténèbres.

Enfin, elle a remercié les autorités ecclésiastiques ainsi que les fidèles pour l'accueil et l'hospitalité dont-ils ont bénéficiés. Le moment crucial du culte, a été la consécration et l'ordination de 36 capitaines auxiliaires ayant subi une formation sommaire depuis 2018. Au nombre de ceux-ci, il y avait un candidat de nationalité gabonaise. Suivant l'appel, chaque candidat a eu un verset de passage biblique de sa vocation. Aux chefs de territoire de dire: *«Reconnaissant que Dieu vous a appelé, équipé et pourvu de dons pour un service sacré, je vous ordonne maintenant comme ministre de l'évangile de notre Seigneur et sauveur Jésus-Christ et vous commissionne comme officier de l'Armée du salut avec grade de capitaine».*

Les 36 capitaines consacrés et ordonnés

Enfin, le message biblique du colonel Randall Polsley tiré de Philippiens 1, 6 et 2 Cor. 5, 15. *«Je suis persuadé que celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre la poursuivra jusqu'à son terme, jusqu'au jour de Jésus-Christ. Et s'il est mort pour tous, c'était afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux».*

Avant le culte, un cortège de témoignage a été organisé, partant du rond-point Moungali, en passant par le rond-point du boulevard Alfred Raoul jusque dans la salle du Cinquantenaire où attendaient les lieutenants colonels Charlene et Randall Polsley et les colonels Jean Laurore et Elianise Clenat. Les fidèles regroupés par division et postes ont défilé sous les airs musicaux de la fanfare territoriale. C'était un temps de ressourcement et de renouvellement vécu par les fidèles de cette armée du Christ pendant quatre jours, sous la coordination des Lieutenants colonels Randall et Charlene Polsley venus droit des Etats unis.

Pascal BIOZI KIMINOU

La Délégation de l'Union européenne à Brazzaville recrute :

un(e) Assistant(e) de coopération

< contrat à durée déterminée de 2 ans au maximum>

L'avis de vacance complet est disponible sur le site officiel : https://www.eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr (Opportunités / Postes vacants)

Date limite d'envoi des candidatures: 19/09/2025

Seul(s) les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contactés.

PARTENARIAT CONGO - UE

La Délégation de l'UE promeut l'égalité des chances et applique une politique de recrutement inclusive et non discriminatoire.

ANNIVERSAIRE

Les 40 ans de vie religieuse de la Sœur Eliane Julienne Boukaka

Les noces d'émeraude de la Sœur Eliane Julienne Boukaka, responsable de la Congrégation Notre-Dame Auxiliatrice de Marie Immaculée ont été commémorés le samedi 6 septembre 2025 en la chapelle Notre-Dame Auxiliatrice du centre Sadisana, à Massengo. Une bonne partie de la chrétienté de cette zone, à l'intervalle des paroisses Sainte Bernadette de Casis et Saint Grégoire de Massengo-Kingoma est venue à la messe.

Sœur Eliane Julienne Boukaka

La célébration eucharistique était présidée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, de la Province ecclésiastique du Centre (PEC) et vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). Autour de l'évêque, il y avait une vingtaine de prêtres, parmi lesquels l'abbé Christel Barthel Ganao, recteur du grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda et du père Armel Badi Bilombo (Ofm), vicaire judiciaire adjoint de Brazzaville. Le chœur Notre-Dame Auxiliatrice a animé cette célébration. L'homélie prononcée par l'abbé Matthieu Bakanina a été faite sous forme de témoignage. *«Jeune fille en 1985, Eliane Julienne Boukaka s'engage dans la vie religieuse et émet ses vœux en septembre de la même année dans la Congrégation Notre-Dame Auxiliatrice de Marie Immaculée au cours de l'eucharistie présidée par Mgr Barthélemy Batantu, alors archevêque métropolitain de Brazzaville, de vénérée mémoire. La Congrégation Notre-Dame Auxiliatrice de Marie Immaculée a été fondée par sœur Eugenie, une religieuse qui a vécu au 19è siècle avec pour charisme: venir en aide aux personnes vulnérables. Fidèle à cette dévotion et à ce charisme, sœur Eliane Julienne Boukaka mène une action de grande envergure avec l'Association congolaise accompagner (ACA), une association à but non lucratif composée de professionnels de santé bénévoles qui accompagnent les personnes vulnérables par les soins palliatifs. Cette association qui a pour siège Moungali, le 4e arrondissement de Brazzaville, a besoin du secours de tous en vue de mener à bien sa mission, car ne dit-on pas qu'une mission vaut les moyens».*

Après l'homélie, sœur Eliane Julienne Boukaka a renouvelé ses vœux de promesse à Marie. La jubilaire a fait la genèse de son parcours scolaire jusqu'à l'université mais aussi et surtout, son appel à la vie religieuse. Un parcours riche, mais parfois teinté d'embuches à cause de nombreuses personnes qui ne voulaient pas qu'elle s'adonne à Dieu pour le servir, alors qu'une fille doit mettre au monde pour le bien de la famille. Aujourd'hui, Dieu a fait grâce pour qu'elle soit religieuse et œuvré dans le champ du Seigneur Jésus-Christ, au service de l'Eglise et de la société.

Mgr Urbain Ngassongo a prodigué des conseils à l'heureuse du jour: persévérer davantage dans cette mission, surtout celle d'accompagner les nécessiteux pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des hommes. Il a demandé aux hommes et femmes de bonne volonté de soutenir les œuvres qu'entreprend la sœur Eliane, car sans argent, rien ne peut se faire.

Pascal BIOZI KIMINOU

JUBILE

L'abbé Abraham Ngouama a célébré ses 25 ans de sacerdoce

La paroisse Saint Esprit de Moungali a vibré samedi 23 août 2025 dans la ferveur et l'action de grâces, à l'occasion des 25 ans d'ordination sacerdotale de l'abbé Abraham Ngouama, vicaire-coopérateur de cette paroisse, responsable de la gestion des Petites entreprises de l'archidiocèse de Brazzaville. Officiels, parents, amis et paroissiens sont venus en nombre pour traduire leur sympathie au prêtre jubilaire, au cours de la messe qu'il a célébrée.

La messe a rassemblé une vingtaine de prêtres, dont l'archevêque émérite d'Owando, Mgr Victor Abagna Mossa, le père Pierre Bilongo, supérieur provincial des spiritains au Congo, qui y ont concélébré, en témoignant à leur confrère l'unité sacerdotale.

C'est son confrère de promotion, l'abbé Aristide Milandou, qui a livré une homélie profonde, rappelant à l'abbé Abraham et aux fidèles l'importance de l'humilité, de la prière et de l'amour fraternel. Il a souligné que le sacerdoce n'est pas un pouvoir humain, mais un service enraciné dans l'amitié avec le Christ et le don de soi au peuple de Dieu.

L'abbé Milandou a insisté sur le coeur de la mission sacerdotale : aimer le peuple avec compassion, douceur et humilité, tout en puisant la force dans la prière et le don de soi. Le jubilé, a-t-il dit, n'est pas seulement une fête, mais un temps de grâce pour renouveler l'engagement et se réjouir du chemin parcouru. *«Qui s'élève sera abaissé, qui s'abaisse sera élevé»,* a rappelé le prédicateur, reprenant les paroles de l'évangile.

L'événement a également été rehaussé de la présence d'autorités, parmi lesquelles Mme Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa, ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, qui a salué le dévouement et la constance de l'abbé Ngouama au service de la société congolaise et de l'Eglise.

Abbé Abraham Ngouama, mains lévées

L'animation liturgique a été assurée par les deux chorales de la paroisse Langues de Feu et la Colombe, qui ont aidé à prier à travers des chants vibrants et solennels. La joie de l'abbé Ngouama était palpable: tout au long de la célébration, il a chanté et dansé, partageant n entrain avec la communauté et illuminant l'assemblée par sa bonne humeur et sa ferveur.

Au terme de la messe, l'abbé Abraham Ngouama a pris la parce pour exprimer sa profonde gratitude. Dans un élan de simplicité et d'émotion, il a remercié ses confrères prêtres. Les fidèles de la paroisse ainsi que les officiels présents, pour leur soutien et leurs prières. Ce geste de reconnaissance a clôturé la célébration dans une atmosphère fraternelle et chaleureuse.

Un pot d'amitié a ensuite rassemblé tous les invités dans l'enceinte de la paroisse. Entre danses, chants et collation, l'ambiance était festive et conviviale, à l'ima$e de la vie donnée et du ministère célébré. La communauté a exprimé, dans une même ferveur, sa gratitude et son affection envers celui qui, depuis 25 ans, a choisi de servir Dieu et son peuple avec dévouement.

Ce jubilé d'argent reste une étape marquante dans la vie de l'abbé Abraham Ngouama et de sa paroisse, lui dont le parcours sacerdotal est symbolisé par une fidélité vécue dans la simplicité, l'humilité et le service.

Darchevie KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Le Mouvement Elisa de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï a soufflé ses 40 bougies

L'événement a eu lieu le dimanche 31 août 2025, 22è dimanche ordinaire de l'année liturgique C, au cours de la messe de 11h célébrée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et de la Province ecclésiastique du Centre (PEC) et vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). Autour de l'évêque de Gamboma, il y avait l'abbé Norbert Bouka Ossangué, curé de la paroisse, ainsi que d'autres prêtres.

Les Elisa

La chorale Echo du désert a animé cette messe au cours de laquelle, quelques Elisa se sont engagés dans le Mouvement en promettant paix et joie comme le stipule leur slogan: *«Servante du Seigneur, paix et joie»*. Au cours de cette célébration eucharistique, l'Association des anciens servants d'autel qui regroupe les générations allant de 1971 à 2010 a commémoré ses dix ans d'existence, puisque créée le 7 juin 2015 sous la bénédiction de l'abbé Paul Babindamana, alors curé, dans le but de promouvoir les vertus de piété, de pureté, de courage et de service aux nouvelles générations. Des diplômes de fidélité et d'encouragement ont été décerné tant du côté des Elisa que de l'Association. Les anciens servants d'autel ont offert un lancer haut-parleur à la communauté paroissiale réceptionné par le curé qui a exprimé sa gratitude envers l'association. C'est un besoin longtemps exprimé par le curé en vue de permettre à la chrétienté une bonne écoute pendant les célébrations liturgiques lorsqu'on sait que la sonorisation de l'église ne répond plus puisque devenue vétuste.

A travers un feuillet publié par Pascal Biozi Kiminou, un ancien servant d'autel de la paroisse, on apprend que l'histoire du groupe des Enfants de chœur (servants d'autel) remonte à 1971, année de la fondation de la paroisse et de la bénédiction de l'église. *«Les dix ans de l'association signifient pour nous, un moment de grâce et de prise de conscience pour la nouvelle génération. Il s'agit pour cette nouvelle génération, de poursuivre l'œuvre pastorale entreprise par nous, devanciers, regroupés au sein de l'association qui a été portée sur les fonts baptismaux le 7 juin 2015, sous la férule de l'abbé Paul Babindamana, Ya Babins, alors curé de la paroisse. Le but poursuivi par cette association est de regrouper tous les anciens, toutes générations confondues, sans distinction aucune, autour d'un idéal commun, celui de faire triompher les vertus cardinales d'un bon servant d'autel, à savoir la piété, la pureté, le courage et le service»*. En effet, l'histoire du Groupe des Enfants de chœur de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï commence le dimanche 28 décembre 1971. Après la messe de 6h20, l'unique de l'époque, le père Jean-Marie Grivaz, alors curé de la paroisse demande aux Enfants de chœur commis au service liturgique de l'autel lors de la messe de bénédiction solennelle de l'église Saint Jean-Baptiste célébrée sous une pluie battante le mercredi 24 novembre 1971 par l'abbé Louis Badila, vicaire général de l'archidiocèse de Brazzaville de vénéré mémoire, de regagner chacun sa paroisse d'origine pour ne retenir que ceux résidents le quartier Talangaï pour faire partie des acteurs liturgiques de cette nouvelle paroisse. Ainsi, huit jeunes recensés commencent le Groupe des Enfants de chœur. Il s'agit de Nguia Jean (Deblo), Kanza Paul, Lendongo Paul, Mpe Jean, Mizere Ferdinand, Nganga Nicolas, Gofanga Bernard, Yoka Lambert (vieux Grenade).

Les anciens servants d'autel

De son côté, Suzy Mboussa Mbala, responsable des Elisa a souligné qu'à sa création en 1985 par la sœur Lucienne Pereira, religieuse de la Croix de Chavanod, c'était la lecture assidue *«Vie Chrétienne»*, dans le but d'attirer les jeunes filles aspirantes à la vie religieuse et à la dévotion mariale. Avec le départ de la sœur Lucienne Pereira en France, les Yaya de l'époque change l'appellation et donnent le nom *«Mouvement des Elisa»* en référence au père fondateur Mgr Ernest Kombo S.j alors évêque de Nkayi de vénérée mémoire, avec pour devise: Servante du Seigneur, paix et joie, dont la spiritualité était basée sur la Vierge Marie. Aujourd'hui, le Mouvement a grandi et il fait la fierté de la paroisse et de l'Eglise. Les Elisa ne sont pas seulement spécialisées dans les danses liturgiques mais ils sont aussi de véritables dévots de la Vierge Marie.

Pascal BIOZI KIMINOU

ARCHIDIOCÈSE DE POINTE-NOIRE

Jubilé d'or du mouvement Élisa

Dans la panoplie de mouvements des jeunes de l'Église catholique au Congo figurent en bonne place celui des Élisa. Après sa fondation dans le diocèse de Pointe-Noire, ce mouvement des Élisa s'est élargi dans les différents diocèses et archidiocèses du Congo. Aujourd'hui, ce mouvement est à ses 50 ans d'existence.

Les Elisa

À cet effet, les membres dudit mouvement présents dans l'archidiocèse de Pointe-Noire ont célébré leur jubilé d'or en ce 20ème dimanche du temps liturgique C, en la paroisse cathédrale Saint Pierre Apôtre. La messe a été célébrée par l'abbé Nance Farel Djembo Batchi, vicaire général de Pointe-Noire, qui avait à ses côtés l'abbé Josué Boutha, aumônier des Élisa, sous l'animation de la chorale Sacré-Cœur.

Créé le 25 avril 1975 en la paroisse Saint Michel de Madingou Poste par le père Jacques Robillard de la Congrégation du Saint Esprit, le mouvement des Élisa a pour vocation d'éduquer les jeunes filles vivant à l'internat pour faire d'elles des servantes de la maison de Dieu d'une part, et, d'autre part, pour les orienter à la vie religieuse ou au mariage. C'est pour cette raison que, le 7 mars 1989, Mgr Ernest Kombo S.j évêque de Nkayi à l'époque, publia une directive: *«Élisa, servante de la maison de Dieu»*. Dès lors, les jeunes filles Élisa sont aussi formées et encadrées pour l'action liturgique, spécialement pour le service des célébrations eucharistiques.

Dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, ce mouvement a commencé en 1977. Il s'inscrit dans une perspective d'évangélisation et de transformation sociale dans le but de promouvoir la vie spirituelle et l'engagement social des jeunes filles dans le contexte de l'époque.

Dans son homélie, l'abbé Nance Farel a parlé du feu et du baptême. *«Le feu a toujours représenté, dans la bible, l'expression de la puissance de Dieu, de l'action de Dieu, la présence de Dieu. Vous vous rappelez l'alliance avec Abraham où le Seigneur fit descendre le feu qui consuma ses offrandes, les divisa en deux et il signa l'alliance avec Abraham. Le feu représente effectivement l'image, l'expression de la puissance, de la présence de Dieu au milieu de son peuple. Mais le feu n'est pas seulement présence de Dieu au milieu de son peuple. Le feu exprime aussi comme occasion pour Dieu de séparer le mal, de le purifier. Rappelons l'histoire de Sodome et Gomorrhe: le Seigneur fit descendre un feu pour purifier ce peuple qui marchait loin de sa face, pour éradiquer toutes les déviations morales qu'il y avait dans ce peuple. Chaque jour, dans notre vie, nous sommes appelés à invoquer le feu de Dieu pour purifier nos vies, pour purifier notre monde, pour purifier nos familles. Jésus est venu apporter le feu de son amour, le feu de sa passion pour l'homme»*.

L'abbé Farel a invité les Élisa à être différents des autres enfants dans leur comportement.

Mme Gideppe Pemba, responsable diocésain du mouvement, a souligné que le *«mouvement des Élisa n'est pas un simple groupe de danse. La danse, certes, est un moyen pédagogique et attractif, mais elle n'est pas une fin en soi. Elle ouvre une porte qui permet aux enfants de découvrir le Christ, d'approfondir leur foi, de recevoir une formation humaine et missionnaire. Que ce jubilé des 50 ans ne soit pas seulement un souvenir, mais surtout un nouveau départ, un souffle nouveau de l'Esprit pour continuer à servir l'Eglise et la société avec fidélité, persévérance et amour.»*

Au cours de cette célébration eucharistique, les abbés Noël Christian Dembi, Jean Paul Nguembo, Gotran Gervais Loukangou, Guilherne Célestin Masse et Alain Gustave Makaya ont fêté leur jubilé d'argent de vie sacerdotale. Au nombre des activités qui ont marqué ces festivités, il y a eu la journée de salubrité au Centre de Polio, la visite au service de pédiatrie de l'hôpital Adolphe Cissé avec remise des kits aux enfants malades, et la veillée de prière qui a réuni les responsables.

Madocie Deogratias MONGO

XXIVÈME DIMANCHE ORDINAIRE, ANNÉE C - FÊTE DE LA CROIX GLORIEUSE

Jésus, le fils exalté

Textes: *Nb 21,4-9; Ph 2,6-11; Jn 3,13-17*

Dimanche dernier, nous avons réfléchi sur les exigences auxquelles est confronté le disciple qui veut suivre le Christ. Nous célébrons aujourd'hui le vingt quatrième dimanche ordinaire de l'année C qui coïncide avec la célébration de la Fête de la Croix glorieuse. L'origine de cette fête est étroitement liée à un événement historique crucial: la découverte de la vraie Croix de Jésus par Sainte Hélène, mère de l'empereur romain Constantin, en 320.

Quelle est la signification de cette cette célébration?

La croix, déjà signe du plus terrible des supplices, est pour le chrétien l'arbre de vie, le thalamus, le trône, l'autel de la Nouvelle Alliance. Du Christ, nouvel Adam endormi sur la croix, est né l'admirable sacrement de toute l'Eglise. La croix est le signe de la seigneurie du Christ sur ceux qui, dans le baptême, lui sont configurés dans la mort et dans la gloire. Dans la tradition des Pères, la croix est le signe du fils de l'homme qui apparaîtra à la fin des temps. La fête de l'exaltation de la croix, qui en Orient est comparée à celle de Pâques, est liée à la dédicace des basiliques constantiniennes construites sur le Golgotha et le tombeau du Christ.

Que nous dit le menu biblique de cette fête?

La fête de ce dimanche tourne autour d'un très ancien symbole (religieux) de l'humanité, qui, vécu et interprété dans un certain sens, est devenu la marque de la religion chrétienne: la croix, porteuse de salut, glorieuse donc et à exalter. La liturgie exprime correctement et nettement le sens de la fête: il s'agit de célébrer Jésus-Christ, le Fils du Père qui nous a sauvés et nous sauve dans l'Esprit, grâce à sa mort sur la croix (et à sa résurrection).

Le serpent hissé sur une perche par Moïse est le symbole de JHWH qui sauve l'homme des pièges du désert (1ère lecture), car lui seul soutient et relève, pardonne et fait vivre (psaume responsorial). Pour les chrétiens, Dieu sauve par le Christ, le Fils de Dieu incarné, élevé sur une croix pour la vie de tous les hommes (Evangile). Dans ce mouvement de descente et de montée, l'Eglise a vu et chanté le mouvement d'incarnation et d'exaltation, de mort et de vie, de rédemption du monde par le Christ (2e lecture).

Pour faire bref, ce dimanche, la liturgie nous fait commémorer la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix. Il semble contradictoire de célébrer la Croix, mais le mystère de la Croix est le mystère d'un Amour qui a donné sa vie pour chacun d'entre nous. Tant que nous ne nous laisserons pas rejoindre par l'amour crucifié du Christ, notre vie ne sera pas vraiment une vie sauvée. Car ce n'est que lorsqu'on se sent aimé d'un amour total, gratuit et qui donne tout, que notre vie est une vie sauvée.

Pour l'évangéliste Jean qui a médité longuement l'événement de la mort-résurrection, la croix de Jésus est le cri d'amour fou de Dieu. La Croix est une Parole d'amour, l'expression suprême du cœur de Dieu. Elle est à la fois une parole de vérité pour l'être humain, homme et femme, et une parole de vérité sur Dieu. Dieu en son Fils est solidaire de tous les humiliés, de tous les rejetés, de tous les méprisés. Il est venu chercher ce qui était perdu.

Par l'élévation de Jésus sur la croix, l'amour salvateur du Père se révèle: nous en avons une confirmation explicite dans l'affirmation: Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique (évangile v.16).

Que devons-nous faire?

En tant que communauté chrétienne, l'invitation est de redécouvrir la centralité de la croix. En effet, la redécouverte de la centralité de la croix dans la communauté des fidèles se révèle immédiatement dans ses effets: la croissance et la diffusion inépuisable de l'espérance.

La vocation à être disciples du Christ comporte (cf. deuxième lecture) l'orientation du cœur vers le mystère de la croix dans sa totalité. Le vrai croyant ne se laisse pas attirer par le superflu, mais va au-delà de ce qui ressort immédiatement de la crucifixion; il perçoit comment la croix est le signe d'un mouvement plus profond et il aspire à tourner son cœur vers ce dynamisme pour redécouvrir comment la croix est la véritable résolution de la vie et le lieu de la joie qu'aucune réalité historique ne pourra jamais annuler.

Frère Bienvenu Des Saints, Osst

Peut-on venir à bout de l'échec scolaire?

FILIERE BOIS

Les acteurs se mobilisent pour les normes

A l'initiative de la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), les agents de l'Etat, les acteurs du secteur privé et ceux de la société civile ont été sensibilisés, au cours d'un atelier de formation organisé en partenariat avec Transparency International du Cameroun, sur les pratiques illicites qui affectent la gouvernance du secteur forestier au Congo.

Les organisateurs et les participants à la fin des travaux

L'atelier, qui a eu lieu du 25 au 26 août 2025 à Brazzaville, s'inscrit dans le cadre du projet de *«renforcement de la légalité de l'approvisionnement en bois en Chine pour réduire la déforestation»*. Ce projet est mis en œuvre par le bureau programme de l'organisation Traffic pour l'Afrique centrale, basé à Yaoundé, avec l'appui financier de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD).

Les participants ont fait l'état de lieu de la gouvernance forestière et adopté des stratégies efficaces en vue de renforcer les pratiques éthiques dans le circuit d'approvisionnement du bois. Ils ont aussi formulé des recommandations, notamment la mise en place d'un code éthique et celui de conformité dans les entreprises forestières. De même les participants ont promis également de mettre en place un réseau de surveillance et de prévention des déficits d'intégrité dans la gouvernance forestière du Congo.

La forêt est la seconde ressource naturelle qui alimente le budget de l'Etat. Elle contribue dans une grande mesure au soutien de l'économie du Congo. *«La chaîne d'approvisionnement du bois devrait être intègre, éthique et transparente, afin que l'exploitation soit profitable à l'Etat en termes de taxes, mais aussi aux communautés locales et populations autochtones»,* a souligné Christian Mounzéo, coordonnateur national de la RPDH.

Patrice Kamkuimo, chargé de programme sénior de gouvernance forestière et de commerce de Traffic international programme Afrique centrale, a insisté sur l'importance de cet atelier nécessaire: *«Ce dont il s'agit est d'appuyer principalement les pays producteurs de bois, notamment le Cameroun et le Congo pour pouvoir améliorer la chaîne d'approvisionnement en bois pour les principaux marchés».*

De son côté, l'inspecteur général des services de l'économie forestière, Maixan Guillaume Tabaka, a garanti le soutien de l'Etat aux ONG militant pour la gouvernance forestière. Toutefois, plusieurs défis restent à surmonter, a-t-il reconnu. *«Ces défis ne sont pas une fatalité; ils peuvent parfaitement trouver solution»*, a-t-il estimé.

La gestion durable des forêts exige non seulement le respect scrupuleux des textes et règlements par tous les acteurs, mais aussi et surtout la transparence dans la chaîne d'approvisionnement du bois. Ainsi, tout bois exporté du Congo devrait répondre aux normes et standards de conformité et de légalité en vigueur, tel que le stipule, entre autres, l'Accord de partenariat volontaire (APV) ratifié par le Congo. C'est pourquoi la société civile s'implique activement dans les activités de suivi visant à conforter cet objectif.

Ph. B.

POINT DE VUE

Transformer Brazzaville et Pointe-Noire en moteurs économiques n'est pas une illusion

Les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire peuvent devenir des puissants moteurs du développement au lieu de les laisser dépérir dans la pauvreté où règnent la saleté et le désespoir. Leurs problèmes urbains peuvent trouver des solutions par une politique d'harmonie entre les responsables de la municipalité et les habitants.

L'auteur de l'article

Les deux villes sont aujourd'hui confrontées à de nombreux problèmes: pénurie de logements adéquats; infrastructure scolaire déficiente; système de gestion des déchets inexistant. Il y a aussi le manque d'installations sanitaires et de réseaux d'égouts inadaptés. La pauvreté, la criminalité et la pollution atmosphérique s'installent dangereusement. Le système de transport est défaillant et l'alimentation en eau et d'électricité est irrégulière. A cela s'ajoutent le chômage et le taux élevé d'abandons scolaires.

Le fait que les familles pauvres sont sans emploi où vivent sur de bas salaires entraîne des problèmes sociaux terribles. Leurs enfants se trouvent souvent pris dans l'engrenage de la drogue, de la prostitution et du crime.

Il est donc urgent que les autorités municipales s'attaquent à ces problèmes urbains dès maintenant, avant qu'il ne soit trop tard. Si elles n'agissent pas, le monde brazzavillois et ponténégrin devra payer très cher en termes de problèmes insurmontables de pauvreté, de pollution, de maladies et de désintégration sociale. Il est temps que les dirigeants municipaux pensent à y faire face.

Pourtant, les deux principales villes du pays représentent des énormes potentiels de développement. Elles sont l'épine dorsale de l'économie, du fait qu'elles sont d'importants centres de production, d'emplois et d'innovations. Elles concentrent plus de la moitié de la population du pays. Elles peuvent donc tirer profit de leur vaste potentiel économique.

Pour atteindre cet objectif, les maires devraient se trouver à l'avant-poste de la lutte contre la pauvreté, l'augmentation du chômage et les tensions sociales dans leurs municipalités.

Afin de promouvoir le développement urbain, les mairies des deux villes peuvent coopérer désormais plus étroitement avec les bailleurs de fonds internationaux et mettre à profit les accords de jumelage avec des villes plus développées. Cette coopération permettrait de favoriser l'épanouissement des petites et moyennes entreprises au Congo qui est un maillon de résorber le chômage et de créer des Riches, afin de repousser la pauvreté qui attaque de plein fouet le pays. Plusieurs enquêtes des organismes internationaux soulignent qu'après 2025, huit citadins sur 10 vivront dans les pays en développement. Brazzaville et Pointe-Noire n'échappent pas à cette urbanisation rapide.

Philippe BANZ

ENVIRONNEMENT

Le parc national de Conkouati-Douli menacé par des projets d'exploration pétrolière

Un rapport présenté le 4 septembre 2025 à Brazzaville par le directeur exécutif du Centre d'actions pour le développement (CAD), Trésor Nzila, alerte sur la destruction du Parc national de Conckouati-Douli. Il révèle les menaces sans cesse croissantes, liées à l'exploration pétrolière au sein de cette zone protégée située dans le département du Kouilou.

Trésor Chardon Nzila Kendet

Le rapport a été réalisé par le CAD et l'organisation internationale américaine Earth Insight. Intitulé *«Menaces croissantes liées à l'exploration pétrolière pour le parc national de Conkouati-Douli en république du Congo»,* il révèle les menaces sans précédent qui pèsent sur ces zones protégées les plus riches en biodiversité de la République du Congo. *«Deux blocs pétroliers chevauchent plus de la moitié de la superficie terrestre du parc national de Conkouati-Douli et près de 90 % de ses zones humides mettent en danger des espèces protégées, ainsi que 7.000 habitants vivant dans la zone. On y trouve l'une des dernières forêts tropicales, l'un des derniers écosystèmes côtiers intacts d'Afrique centrale»*, a indiqué Trésor Nzila. Le cadre juridique fondateur du Parc interdit les activités extractives dans les zones centrales de conservation et impose une zone tampon de 5 km où le développement est restreint. Malgré ces mesures de protection, le Gouvernement a accordé une licence pour le bloc pétrolier de Conkouati à China Oil natural Gas Overseas Holding United en février 2024, puis a approuvé le bloc Nambi en avril 2025. A en croire le CAD, c'est une décision politique extrêmement grave. *«Elle viole non seulement les lois nationales en matière de conservation, mais aussi les conventions internationales ratifiées par la république du Congo»,* a dénoncé Trésor Nzila.

Katie Boston, analyste spatiale sénior chez Earth Insight et co-auteure du rapport, a, quant à elle, affirmé que *«à l'heure où les crises climatiques et les atteintes à la biodiversité s'accélèrent, la voie à suivre pour les aires protégées telles que le parc de Conkouati-Douli est claire: aucune extraction de combustibles fossiles ne doit empiéter sur ces zones». «La préservation de ce paysage irremplaçable est essentielle non seulement pour les espèces et les communautés qui en dépendent, mais également pour garantir la stabilité écologique mondiale des futures générations»*, a—t-elle estimé.

Pour faire face à la menace que fait peser l'exploration pétrolière sur le Parc, le rapport des deux ONG préconise trois mesures urgentes: *«Révoquer les permis pétroliers qui empiètent sur le parc national de Conkouati-Douli et ses zones tampons; respecter et appliquer la législation environnementale afin de garantir la transparence que les zones protégées restent exemptées d'activités extractives; et garantir la transparence et le caractère inclusif des processus décisionnels, assorti d'une consultation significative des peuples autochtones, des communautés locales et des organisations de la société civile».*

A noter que le parc national Conkouati-Douli a été créé par décret présidentiel en 1999. Il couvre plus de 8.000 km2 de forêt tropicale, de zones humides, de mangroves, de rivières, d'estuaires et des zones marines. Il protège environ 900 gorilles des plaines, 7.000 chimpanzés, 900 éléphants de forêt africains et une population vulnérable de dauphins à bosse de l'Atlantique, qui ne compte qu'environ 300 individus.

Ph. B.

GOUVERNANCE

Urgence de réformes juridiques pour améliorer l'environnement démocratique

Une réunion d'organisations de la société civile sur ''un environnement favorable'' a eu lieu le mercredi 27 août 2025 au siège de l'OCDH, à Brazzaville, à l'initiative de la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH). Cette rencontre d'ONG impliquées dans la défense des droits humains vise à renforcer la société civile, à promouvoir son rôle dans le développement et à assurer son autonomie et sa liberté d'action, a expliqué à La Semaine Africaine Franck Lorenz Loufoua-Bessi, responsable de programme à la RPDH.

Pendant les travaux

Dans quel contexte général s'est tenue votre réunion ?

**Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la poursuite des activités soutenues par le Système de l'Union européenne sur l'évaluation de l'environnement favorable de la société civile au Congo. C'est un projet conduit avec l'appui technique du consortium des organisations de l'Union européenne qui œuvrent en faveur du renforcement de l'environnement favorable aux organisations de la société civile dans les différents pays abritant les sections de Transparency international. Nous avons réalisé par le passé des activités qui nous ont conduit vers la constitution d'un réseau des organisations de la société civile ayant une expertise dans les domaines tels que les droits de l'homme, la gouvernance etc…. Celles-ci ont besoin d'une ouverture et de la sécurité pour pouvoir mener leurs activités sur un espace civique épanoui, notamment bénéficier d'un environnement favorable.

Quels sont les principaux enseignements de cette réunion sur la situation de l'environnement démocratique au Congo ?

**L'environnement est marqué encore par de nombreux défis. C'est pourquoi nous menons ces évaluations périodiques pour pouvoir identifier les éléments qui vont nécessiter encore des efforts, surtout un appui de la part des autorités pour faciliter cet environnement de travail. Il s'est agi pour cette séance de travail pour justement mettre à jour la fiche d'évaluation de l'environnement favorable, parce qu'en début de cette année nous avions relevé un certain nombre de faits. Il s'est agi à nouveau de réunir le panel d'experts des organisations de la société civile pour discuter de la situation actuelle dans un contexte où nous nous rapprochons d'un scrutin électoral majeur.

Quels sont les défis les plus urgents à relever pour garantir un environnement favorable ?

**Il y a encore des défis au niveau de certaines libertés, comme la liberté d'expression, la liberté de réunion, des manifestations, surtout à l'approche du scrutin présidentiel. Nous avons noté également quelques éléments de l'actualité qui ont attiré notre attention. La situation des droits de l'homme pose encore un certain nombre de problèmes. A ce niveau, des plaidoyers, des efforts doivent être faits en direction des autorités, pour une plus grande conformité à leurs engagements internationaux, en termes de respect des droits humains. Nous avons également identifié des défis au niveau des appuis financiers, avec le retrait de certains appuis comme l'aide américaine. Cet appui est déterminant dans le cadre de nos activités. Sa suppression réduit notre capacité de mobilisation et d'actions. Cette situation suscite de nouvelles réflexions.

Que proposez-vous pour améliorer l'environnement démocratique ?

**Un certain nombre de réformes, des réformes juridiques: une plus grande ouverture des autorités, voire le dialogue avec les différentes parties prenantes pour s'assurer que nous allons sur la bonne voie. Le Congo dispose beaucoup de très bons textes. Le défi, c'est de pouvoir œuvrer pour que ces textes soient mis en application. Ces textes renforcent l'Etat de droit et la bonne gouvernance. La société civile doit maintenir la veille et la vigilance pour que le Gouvernement se conforme de plus en plus à ces différents textes.

Propos recueillis par
Philippe BANZ

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES GRANDS TRAVAUX

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES OU KOPEKOBA

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MOBILISATION D'OPÉRATEURS TECHNIQUES DANS LE CADRE DU DEPLOIEMENT DU GUICHET DE SUBVENTIONS DU PROGRAMME Kolona pe kobatela (KOPEKOBA), N° 05/MATGT/CAB/PI-PUDT/UCP-2025

La République du Congo a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (I''AFD'') et a l'intention d'en utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de la mobilisation d'opérateurs en charge de fournir des conseils techniques aux bénéficiaires des financements du Guichet KOPEKOBA mis en place dans le cadre du programme KOPEKOBA cofinancé par l'AFD, l'Union européenne et la Central African Forest Initiative (CAFI)[1].

Les Services consistent en la mobilisation d'opérateurs techniques sur une durée de 1 8 à 24 mois en charge d'accompagner les bénéficiaires des financements du Guichet KOPEKOBA à savoir les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME), y compris les coopératives, actives dans les secteurs agricole, agroforestier, forestier et agroalimentaire. Il est attendu que ces opérateurs techniques assurent un accompagnement de proximité sur le terrain en étroite collaboration avec les services déconcentrés de l'État dans les zones concernés par le programme KOPEBOKA.

Les missions des opérateurs techniques visent:
- L'accompagnement à l'élaboration de notes succinctes de cadrage des projets d'investissement;
- L'appui à la préparation de dossiers de demande de financement, comprenant notamment un plan d'affaires et un plan d'investissement;

- L'accompagnement à la mise en ceuvre des projets d'investissement sélectionnés et leur suivi sur une période de plus ou moins 18 mois (par exemple appui pour l'achat d'équipements, conseils techniques spécifiques, appui au développement des compétences, suivi de l'exécution des investissements, appui à la formulation des demandes de paiement, etc.)

Le programme KOPEKOBA est déployé dans 15 districts répartis dans 9 départements (voir annexe 2 de la présente manifestation). Les Services à fournir concernent les 15 districts et pourront être organisés en lots distincts. Il est estimé que 15 à 20 bénéficiaires par district seront à accompagner en phase de sélection des dossiers de financement et entre 8 et 10 par district en phase de mise en œuvre des projets d'investissement.

Le ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux (MATGT) est responsable de la passation de ce marché et invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.
Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux:
◘ Bureaux d'études ◘Consultants individuels

◘ ONG ◘ONG et bureau(x) d'études en Groupement
WWw f f .
Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD:http//www.afd.fr.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :
- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,
OU
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.
En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes (prestations achevées après le 31 décembre 2015) et similaires. Un maximum de quinze (15) références sera présenté par chaque Candidat. Le caractère similaire des références présentées sera analysé en fonction de leur pertinence relative par rapport aux Services à mettre en œuvre tels que décrits ci-dessus.

En particulier, il est attendu que les Candidats présentent des références pour des marchés dont les caractéristiques sont similaires à un ou plusieurs des critères suivants:
- Prestations en matière de conseil technique et/ou de suivi et/ou de renforcement des capacités entrepreneuriales auprès des TPE et PME. Les références d'appuis et conseils techniques et/ou financiers aux TPE et PME dans les secteurs agricole, agroforestier, forestier et agroalimentaire seront considérés comme des atouts;

- Prestations d'accompagnement et de suivi de proximité, au plus près des bénéficiaires finaux, sur une période continue d'au moins 12 mois;

- Prestations similaires pour un montant d'au moins 200 000 EUR soit 131 000 000 FCFA. Les copies des attestations de bonne fin d'exécution ou des pages pertinentes des contrats seront à fournir;

- Capacités à préfinancer les activités. L'accompagnement et le suivi doivent être réalisés en continu et aucun arrêt des Services ne pourra être envisagé;

- Capacités à déployer des équipes sur une zone étendue (plusieurs départements ou communes étendues par exemple);

- Capacités à assurer un reporting régulier à destination d'administrations publiques et des bailleurs de fonds;

- Capacités à déployer des compétences et capacités internes (back-stopping) de manière efficiente pour appuyer les équipes déployées sur le terrain;

- Prestations dans les pays en développement dont en Afrique subsaharienne et spécifiquement en Afrique centrale (Angola, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Guinée équatoriale, Gabon).

Le MATGT n'analysera pas de CV ou profils d'experts à ce stade.

Le MATGT dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'intérêt doivent être adressées avant le 17 octobre 2025 à 13 heures 00 mn (heure de Brazzaville), et porter la mention:

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET n° 05/MATGT/CAB/PI-PUDT/UCP-2025 «Manifestation d'intérêt pour la mobilisation des opérateurs techniques du Guichet Programme KOPEKOBA»

Les Manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites ne seront pas prises en considération et ne seront pas ouvertes.

Les Manifestations d'Intérêt devront être déposées en français en un (1) exemplaire et une version numérique (clé USB) à l'adresse ci-dessous :

A l'attention de Monsieur **Antoine GOMA**, Coordonnateur national **PUDT/KOPEKOBA UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES**
Sise Villa camp ASECNA MAYA-MAYA, zone BRALICO, face Hôtel PEFACO Brazzaville, REPUBLIQUE DU CONGO

Les Manifestations d'Intérêt pourront également être envoyées par courriel à l'adresse suivante: gomadegoma@gmail.com avec en copie maudkimbembe@gmail.com

Les Manifestations d'Intérêt soumises par voie électronique doivent être sous la forme de fichiers non modifiables. Les Manifestations d'Intérêt devront être transmises sous format PDF exclusivement (les Manifestations d'Intérêt transmises dans un autre format seront rejetées) et la taille maximum de ces fichiers ne devra pas excéder 12 Méga-octets (Mo).

Le MATGT confirmera sous 24h la réception de chaque Manifestation d'intérêt qu'il aura reçue à l'adresse de courriel ci-dessus. En l'absence d'une telle confirmation reçue de la part du MATGT sous 24h après envoi de sa Manifestation d'Intérêt, le Candidat est invité à vérifier avec lui aux adresses mentionnées ci-dessus la bonne réception de sa Manifestation d'Intérêt.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des éclaircissements en adressant une demande écrite aux adresses de courriel mentionnées ci-après, au plus tard 7 jours calendaires avant la date limite de remise des manifestations d'intérêt: gomadegoma@gmail.com avec en copie maudkimbembe@gmail.com

Le MATGT répondra aux demandes d'éclaircissement par écrit, en publiant la réponse sur le site https://afd.dgmarket.com sans identifier la source de la demande d'éclaircissement.

Fait à Brazzaville, le 02 septembre 2025
Le Coordonnateur National du PUDT/KOPEKOBA

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES GRANDS TRAVAUX

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES OU KOPEKOBA

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MOBILISATION D'UN CABINET EN CHARGE DE LA GESTION COMPTABLE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, DES PAIEMENTS, DU CONTROLE ET DU REPORTING DANS LE CADRE DU DEPLOIEMENT DU GUICHET DE SUBVENTIONS DU PROGRAMME KOPEKOBA

N° 06/MATGT/CAB/PI-PUDT/UCP-2025

La République du Congo a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (I»'AFD II) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de la mobilisation d'un Cabinet en charge de la gestion comptable, administrative et financière, des paiements, du contrôle et du reporting financier dans le cadre du déploiement du Guichet KOPEKOBA mis en place dans le cadre du programme KOPEKOBA cofinancé par l'AFD, l'Union européenne et la Central African Forest Initiative (CAFI).

Afin de lutter contre la déforestation, dont les principaux facteurs en République du Congo sont l'agriculture sur brûlis et la production artisanale de charbon de bois, le programme KOPEKOBAI vise à promouvoir des pratiques agricoles durables (agriculture zéro déforestation, agriculture intelligente face au climat). Pour favoriser l'adoption de ces méthodes, le programme intègre un volet de subventionnement des investissements permettant aux très petites entreprises (TPE) ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises (PME - y compris les coopératives) dans les secteurs agricole, agroforestier, forestier et agroalimentaire, de déployer la mise en œuvre de pratiques agricoles durables. Le programme KOPEKOBA est déployé dans 15 districts répartis dans 9 départements (voir annexe 2 à présente manifestation). Il est estimé que 8 à 10 structures par district bénéficieront de financements soit entre 120 et 150 bénéficiaires environ. Ces financements seront à exécuter sur 18 mois. Le montant total disponible pour le financement des 120 à 150 proiets d'investissement est de 13 090 304 dollars US.

Les présents Services consistent en la mobilisation d'une équipe en charge d'assurer les paiements aux TPE et PME dont les dossiers auront été sélectionnés, la gestion comptable et financière du Guichet KOPEKOBA, le contrôle des pièces justificatives et le reporting financier à l'attention des maîtrises d'ouvrage et des bailleurs de fonds du programme KOPEKOBA. Le Manuel de procédures du Guichet KOPEKOBA et les conventions de subvention signées avec les bénéficiaires des financements contiendront les principes, modalités et procédures de fonctionnement dudit Guichet à respecter par le Cabinet.
Les principales missions du Cabinet dans le cadre de l'exécution des Services seront les suivantes:

- La gestion comptable, administrative et financière des financements à disposition des bénéficiaires;

- La réalisation des paiements aux bénéficiaires selon les règles applicables en s'assurant de la réalisation préalable des diligences et de la traçabilité des opérations;

- Le contrôle de l'utilisation des fonds à travers le contrôle des pièces justificatives des dépenses permettant de s'assurer de la matérialité et de la conformité des dépenses réalisées par les bénéficiaires des financements;

- Le contrôle interne du dispositif y compris la gestion proactive des risques de fraude et de corruption, de blanchiment et de financement du terrorisme sur la base d'une cartographie des risques à élaborer par le Cabinet au démarrage de la prestation;
- Le reporting financier via la production des rapports mensuels, trimestriels et annuels permettant de connaître l'état des paiements par projet d'investissement et les soldes disponibles;

- Le renforcement des capacités des bénéficiaires des financements en fournissant un appui ponctuel sur les enjeux de gestion comptable, administrative et financière.

La prestation sera à réaliser en lien étroit avec les opérateurs techniques en charge du conseil et du suivi techniques des bénéficiaires des financements, les services déconcentrés de l'Etat et les ministères impliqués dans la réalisation du programme KOPEKOBA[2].

Le MATGT invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux:
- Bureaux d'études spécialisés dans le financement des proiets d'investissement
- Consultants individuels
- ONG
- ONG et bureau(x) d'études en Groupement

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD: http://www.afd.fr.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure:
- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,
ou
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes (prestations achevées après le 31 décembre 2015) et similaires. Un maximum de quinze (15) références sera présenté par chaque Candidat. Le caractère similaire des références présentées sera analysé en fonction de leur pertinence relative par rapport aux Services à mettre en œuvre tels que décrits ci-dessus.

En particulier, il est attendu que les Candidats présentent des références pour des marchés dont les caractéristiques sont similaires à un ou plusieurs des critères suivants:
- Prestations de gestion comptable, administrative et financière dans le cadre de projets/programmes financés par les bailleurs de fonds;
- Expériences avérées dans les domaines de la gestion comptable et financière, de l'audit interne ou de l'audit-conseil;
- Expériences en matière de conseil fiduciaire aux TPE, coopératives et/ou PME (comptabilité, gestion financière, audit, etc.);
- Maîtrise des enjeux liés à la réalisation des diligences, filtrage des listes de sanctions, prévention des risques de fraude, de corruption, de blanchiment et de financement du terrorisme conformément aux standards de l'AFD ou de la Banque mondiale;
- Capacités à assurer de manière satisfaisante un reporting financier régulier répondant aux exigences des administrations publiques et des bailleurs de fonds;
- Expériences de travail avec des structures publiques ou para-publiques;
- Prestations dans les pays en développement dont en Afrique subsaharienne et spécifiquement en Afrique centrale (Angola, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Guinée équatoriale, Gabon).
Le MATGT n'analysera pas de CV ou profils d'experts à ce stade.

Le MATGT dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être adressées avant le **17 octobre 2025 à 13 heures 00 mn (heure de Brazzaville)**, et porter la mention:

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET n°06/MATGT/CAB/PI-PUDT/UCP-2025 «Manifestation d'intérêt pour la mobilisation d'un Cabinet en charge de la gestion fiduciaire du Guichet - Programme KOPEKOBA»

Les Manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites ne seront pas prises en considération et ne seront pas ouvertes.

Les Manifestations d'Intérêt devront être déposées en français en un **(1) exemplaire et une version numérique (clé USB)** à l'adresse ci-dessous:

A l'attention de Monsieur **Antoine GOMA,** Coordonnateur national PUDT/KOPEKOBA **UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES**
Sise Villa camp ASECNA MAYA-MAYA, Zone BRALICO, face Hôtel PEFACO Brazzaville, REPUBLIQUE DU CONGO

Les Manifestations d'Intérêt pourront également être envoyées par courriel à l'adresse suivante: gomadegoma@gmail.com **avec en copie** maudkimbembe@gmail.com

Les Manifestations d'Intérêt soumises par voie électronique doivent être sous la forme de fichiers non modifiables. Les Manifestations d'Intérêt devront être transmises sous format PDF exclusivement (les Manifestations d'Intérêt transmises dans un autre format seront rejetées) et la taille maximum de ces fichiers ne devra pas excéder 12 Méga-octets (Mo).

Le MATGT confirmera sous 24h la réception de chaque Manifestation d'Intérêt qu'il aura reçue à l'adresse de courriel ci-dessus. En l'absence d'une telle confirmation reçue de la part du MATGT sous 24h après envoi de sa Manifestation d'Intérêt, le Candidat est invité à vérifier avec lui aux adresses mentionnées ci-dessus la bonne réception de sa Manifestation d'Intérêt.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des éclaircissements en adressant une demande écrite aux adresses de courriel mentionnées ci-après, au plus tard 7 jours calendaires avant la date limite de remise des manifestations d'intérêt: gomadegoma@gmail.com avec en copie maudkimbembe@gmail.com

Le MATGT répondra aux demandes d'éclaircissement par écrit, en publiant la réponse sur le site https://afd.dgmarket.com, sans identifier la source de la demande d'éclaircissement.

Fait à Brazzaville, le 02 septembre 2025

Fait à Brazzaville, le 02 SEPT 2025
Le Coordonnateur National du PUDT/KOPEKOBA

ALPHABETISATION

Encore des défis à relever

L'humanité a célébré le lundi 8 septembre 2025 la 59e Journée internationale de l'alphabétisation sur le thème: *«Promouvoir l'alphabétisation à l'ère du numérique».* Les gouvernements sont appelés à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et programmes adéquats, pour favoriser une instruction plus inclusive à l'ère du numérique.

L'apprentissage tout au long de la vie

Si plusieurs progrès en matière d'alphabétisation sont enregistrés au plan international, régional ou national, il n'en demeure pas moins que l'instruction inclusive reste difficile à atteindre. Or, grâce au numérique, les conditions d'apprentissage sont largement améliorées en offrant un accès plus grand aux contenus et en favorisant l'acquisition rapide des connaissances.

C'est en cela que le thème de cette journée interpelle sur la capacité du numérique à offrir plus de possibilités d'apprentissage en permettant justement cet accès large au contenu et une manière d'interagir plus sûre et plus compréhensible pour les personnes non scolarisées ou pour des enfants ayant subi des décrochages.

Bien que plusieurs avancées aient été enregistrées au Congo, notamment dans l'édification des centres d'alphabétisation et de rescolarisation, le secteur de l'éducation non formelle reste confronté à de nombreux défis: entre autres, la faiblesse du budget consacré à ce sous-secteur, la précarité didactique dans les centres ainsi que le déficit en personnel qualifié.

En rappel, ces préoccupations avaient fait l'objet l'année dernière de réflexions lors de la 26e session du Conseil national de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation tenu sur le thème: *«Enjeux et défis de l'éducation non formelle dans le système éducatif congolais».* Elles restent d'actualité en ce sens qu'elles n'ont pas encore été corrigées, au regard de la conjoncture économique actuelle.

La 27e session qui s'ouvre courant ce mois-ci sera d'autant plus pertinente sur cette question, car elle permettra d'évaluer l'étendue des objectifs qui restent à atteindre.

La collaboration avec des partenaires comme l'UNESCO, a apporté un appui substantiel à l'instar du projet d'alphabétisation fonctionnelle et numérique ayant permis aux jeunes filles mères déscolarisées de bénéficier depuis cinq ans d'une salle multimédia, à Ouenzé dans le 5e arrondissement à Brazzaville, pour le renforcement de leurs capacités à maîtriser le numérique.

Mettre un accent sur l'alphabétisation

E.M.-O.

GOUVERNANCE

Former les élus locaux à une politique de cohérence

Les élus locaux (maires, conseillers municipaux et conseillers départementaux) venus des quinze départements du Congo ont pris part le vendredi 29 août 2025 à Brazzaville à une session de renforcement de leurs capacités en droits humains et gouvernance démocratique.

Une vue de l'assistance pendant l'atelier

Cette session a été organisée par le Centre d'actions pour le développement (CAD) que dirige Trésor Nzila Kendet, dans le cadre du projet *''Appui à la gouvernance locale et formation des élus''.*

Il a été question pendant cette rencontre de faire le lien entre les besoins des communautés et les droits humains pour expliquer l'approche basée sur les droits humains et la gouvernance par les besoins. *«Si les élus ne sont pas redevables c'est-à-dire s'il n'y a pas la possibilité citoyenne de sanctionner un élu par les urnes, par la justice; donc, une justice faible et un système électoral peu crédible conduisent à ce que l'on puisse avoir des politiques qui ne répondent pas aux besoins des citoyens. C'est vraiment une occasion de parler aux élus des questions de redevabilité. Ils ont reçu le mandat, il faut donc travailler dans le sens de répondre aux besoins de ceux qui vous en ont donné»*, a insisté le responsabe du programme *«Campagne et plaidoyer»* au Centre d'actions pour le développement, Guerschon Gobouang.

Au cours de cet atelier, les participants ont suivi deux communications axées sur la bonne gouvernance, en se référant sur les droits humains et la plannification locale. En fin de compte, ils ont été armés des éléments rudimentaires sur les droits humains et le rôle des Etats et des élus locaux en la matière. Il s'est agi également de les emmener à cerner leur responsabilité en tant que garants de la bonne gouvernance et à accepter la participation des populations dans la co-construction des solutions pour permettre une jouissance par tous des droits humains.

Aussi, des points focaux droits humains ont été identifiés, afin de suivre convenablement la question du respect des droits humains sur toute l'étendue du territoire national.

Cet atelier fait suite à celui organisé en 2024, pendant les sessions des Conseils municipaux de Madingou dans la Bouenza et Impfondo (Likouala) et celui du Conseil départemental de la Sangha sur le thème: *«Gouverner selon les besoins des populations, gouverner en se basant sur les droits humains»*.

Ces sessions ont permis d'échanger avec les conseillers sur l'approche basée sur les droits de la personne *''comme méthode efficace pour réussir un mandat local''* tant son appropriation permet aux détenteurs d'obligations d'assumer leurs responsabilités et encourage les détenteurs de droits à les faire respecter.

A rappeler que le projet *''Appui à la gouvernance locale et formation des élus''*, financé par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD), a démarré en 2023 et prendra fin cette année. Deux objectifs le composent: mettre les élus locaux devant leur responsabilité en tant que garants de la bonne gouvernance et des droits des communautés et faire des citoyens des acteurs dans la défense et la promotion de leurs droits.

Germaine NGALA

PROJET YOUTH CONNEKT CONGO

Pour faire de la jeunesse un moteur de développement

La réunion du comité de pilotage du projet d'appui à l'intégration de la Jeunesse au développement national *''Youth Connekt Congo''*, s'est tenue vendredi 22 août 2025 à Brazzaville, sous la houlette de Hugues Ngouelondélé, ministre de la Jeunesse et des sports.

Adama Dian Barry remettant l'attestation à une récipiendaire

En présence de Abdourahamane Diallo, Coordonnateur-résident du système des Nations unies au Congo, Adama Dian Barry, représentante résidente du PNUD au Congo, Andrea Barberi, directeur général d'Eni Congo, et d'un parterre d'experts en charge de la jeunesse.

Cette rencontre a été marquée, entre autres, par: la signature de la lettre d'engagement entre le Fonds national pour l'employabilité (FONEA) et la société Eni Congo dans le cadre du programme STAGI, qui permet le placement de 30 jeunes Congolais en stage dans cette entreprise; la remise officielle des attestions de fin de stage aux jeunes de la première cohorte STAGI, et enfin, le lancement officiel de la réunion du comité de pilotage du projet d'appui à l'intégration de la jeunesse au développement national dénommé Youth Connekt Congo (plateforme dédiée à l'innovation, à l'entrepreneuriat et au leadership des jeunes).

Saluant la volonté du Chef de l'Etat, Adama Dian Barry a précisé que le programme Youth Connekt Congo est profondément ancré dans cette vision présidentielle, en ce sens que depuis son lancement, le 23 juin 2022, il a mis en avant *«l'ambition claire de faire de la jeunesse congolaise un moteur du développement»*. Ce programme dont les axes stratégiques se retrouvent dans celui du Gouvernement (Projeunes de juin 2024), *«s'est construit comme un espace de convergence entre les aspirations des jeunes, les politiques publiques et les efforts des agences du système des Nations unies au Congo»*, à l'entendre parler.

Et les réalisations les plus emblématiques de cette convergence des vues sont: l'élaboration, la validation technique et la remise du document de politique nationale de la jeunesse; la validation de la stratégie multisectorielle de développement et de participation citoyenne des adolescents et jeunes en République du Congo (2022-2026); la formation de 1.200 jeunes filles aux métiers du numérique; l'organisation des cafés d'opportunités à Gamboma et à Dolisie en faveur de 1.00 jeunes sur les méthodes de transformation agroalimentaire; l'organisation de deux éditions du Youth challenge; le lancement de la plateforme de connexion U-Report qui a pu enregistrer plus de 36.000 jeunes et créer plus de 20 communautés; la sensibilisation d'au moins 5.000 adolescents et jeunes sur la santé sexuelle et la reproduction. A cela s'ajoutent la formulation et la mise en œuvre avec le patronat congolais (UNICO et UNICONGO) d'une stratégie nationale (STAGI) d'insertion de 10.000 jeunes diplômés dont 5.000 jeunes filles, ayant permis, en trois mois, d'encadrer plus de 2.400 jeunes, dont 1.225 filles et de placer plus de 115 jeunes en stage, etc.

Pour cette raison, le ministre de la Jeunesse s'est dit satisfait. *«Les résultats encourageants de la première cohorte démontrent que l'insertion professionnelle des jeunes peut être renforcée par des dispositifs ciblés et structurés. À ce titre, il convient de saluer l'accompagnement des agences du système des Nations Unies et des partenaires du secteur privé»*, a-t-il déclaré à l'ouverture de la réunion.

Cette rencontre a aussi été l'ouverture des inscriptions pour la deuxième cohorte du programme STAGI. Les jeunes sont conviés à s'inscrire à travers le lien: https://fonea.cg/espacemembre.

L'initiative Youth Connekt Congo résulte de Youth Connekt Africa, lancée en 2012 par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le Gouvernement rwandais, dans le but d'offrir aux jeunes les compétences, les réseaux et l'information nécessaires pour développer leurs initiatives et accéder à des emplois significatifs.

Gaule D'AMBERT

POINTE-NOIRE

Près de cent jeunes primés

La paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié, dans le 3e arrondissement de Pointe-Noire, a abrité le 30 juillet 2025, la cérémonie de remise des certificats aux jeunes finalistes de la 2e cohorte FIP dans le cadre des projets de formation et d'insertion professionnelle des jeunes vulnérables financés par l'Union européenne (UE), l'Agence française de développement (AFD), en partenariat avec l'ONG ESSOR et l'Association des jeunes pour l'innovation au développement (AJID).

Les officiels posant avec les bénéficiaires

L'objectif était de former les jeunes, afin qu'ils se prennent en charge pour assurer leur autonomisation. C'était en présence de Marcel Dobele, directeur départemental de la formation qualifiante et de l'emploi. Il avait à ses côtés Rock Mountouari, représentant l'administrateur-maire de Tié-Tié, les représentants de la société civile, etc.

L'étudiant Destiné Ngoma, au nom de ses pairs, a remercié les initiateurs du projet. *«Nous sommes réunis pour célébrer la fin de notre formation professionnelle, mais aussi, le début d'une nouvelle étape dans nos vies. Grâce à l'accompagnement de l'ONG ESSOR et AJID, nous avons pu bénéficier d'une formation de qualité utile pour notre avenir.* Elle a, par ailleurs, pris la résolution de faire bon usage des enseignements reçus pour construire véritablement leur futur.

La séquence de distribution des diplômes de qualification aux 95 bénéficiaires, dont 36 femmes, a mis fin à cette cérémonie.

Equateur Denis NGUIMBI

MUSIQUE CONGOLAISE

Revisitons le parcours des orchestres et artistes en 65 ans

Basée en général sur la rumba, la musique congolaise, notamment ses orchestres et artistes, a connu en soixante-cinq ans d'indépendance plusieurs moments de gloire. Dix-neuf ans avant l'indépendance, Paul Kamba dit *''Tata Paulo''* a été le précurseur de la musique congolaise moderne pour des générations. Né le 12 décembre 1912 à Mpouya (Département des Plateaux), il a quitté ce monde le 19 mars 1950, à l'âge de 38 ans. Son œuvre considérable lui a valu d'être fait *''Chevalier de l'Étoile du Benin''* de la République française. Paulo Kamba a ouvert la voie à toute la lignée des grands noms qui ont dominé le monde de la musique dans le grand bassin du Congo. C'est précisément en 1941 qu'il a fondé à Brazzaville l'orchestre Victoria Brazza qui devint l'un des groupes légendaires de la rumba.

Jean-Serge Essous

Max Massengo

Kosmos Moutouari, Mamie Claudia et Youlou Mabiala

Dans ces soixante-cinq ans d'activités, on ne peut pas passer sous silence Antoine Moundanda et son Likembe Géant; Negro Jazz; Negro Band de Max Massengo; Orphée Jazz; Guy Léon Fylla, mais aussi l'orchestre Les Bantous de la capitale ''Bakolo Mboka''. Encore actif, cet orchestre sexagénaire qui vient de mettre sur le marché un nouvel album, figure parmi les premiers du pays, à l'instar de l'orchestre ''Melo Congo'' d'Emmanuel Damonga-Dadet créé à la fin des années 1940.

Le 15 août 1959, les anciens sociétaires des orchestres OK Jazz et Rock-A-Mambo: Jean-Serge Essous dit ''Trois S'' (premier chef de l'OK Jazz en 1956), Edouard Ganga dit ''Ganga Édo'', Célestin Kouka dit ''Célio'', Daniel Loubelo dit «De la Lune» (OK Jazz), Nino Dieudonné Malapet (fondateur en 1957 du Rock-A-Mambo), Saturnin Pandi (Rock- A-Mambo), et trois artistes originaires de la RD Congo créent l'orchestre Les Bantous de la capitale, devenu un patrimoine culturel national. A l'occasion, un concert est organisé au bar-dancing ''Chez Faignond'' à Poto-Poto, dans l'actuel troisième arrondissement de Brazzaville.

Autres orchestres et individualités qui ont marqué de leur empreinte l'histoire de la musique congolaise: les orchestres Les Nzois; Le Peuple du Trio CEPAKOS, créé en 1972 (Célestin Kouka; Pamelo Mounk'a et Kosmos Moutouari); Negro Band avec Max Massengo dit *''Edo Clary''*; Tembo de Daniel Loubelo *''Delalune''*; Ntounta Mamadou, Franklin Boukaka, et le Cercul Jazz; Master *''Mwana Congo'';* Fidèle Zizi et Les Mando Negro *''Kwalakwa''*; Sinza Kotoko de ya Gaby; Los Batchicha; Nelly Okemba; Balou Canta et Télé-Music; Hydro Music; ATC Music; Luli Madéra et Mairie Music; Bala-Bala; Aero Ndos; Les Guérilleros; Les Trois frères (Loko Massengo; Youlou Mabiala et Michel Boyibanda), avec eux, Pouela Du Pool; les Super Boboto de Brazzaville (SBB), avec Ange Linaud Djendo et Mienandi Michou; les Rumbayas; Ebouka Système de Michel Boyibanda; Céli Bitshou; José Missamou; Pambou Tchico Tchikaya; Masano *''Les rebelles''* Super Tembesa; Super Comirail; African Mode Matata; African Kings Pili-Pili avec Denis Loubassou *''La Cloche''*; Novelty; Ngombe Penki et Maurice Obami de Manta Lokoka; Les Jeunes Bantous; Les Sossa de Pierre Moutouari; Sakomansa de Nkaya *''Matos-Mwana Mukamba''* et Canta Matima; Younga Layoung; Victor Miéré; Les Bantous Monuments; Diafouka San Martin et Go Momekano; Muziki La Juva; Les Tcha-Tchamens; .Les Makandas; Motema Moto (Sibiti); Niari Music; les frères Gérard et Clotaire Kimbolo *''Douley''*, Pie Aubin Mabika et l'orchestre Les Anges; Paul Domestho et Les Archanges; Aimé Elangui;

Tchico Tchikaya

Baudoin Ondongo; Les Palata (ex-Les Perles); Les Zakala avec Jean Jody Malonda; Feel Foster; Freddy Kebano; les orchestres du 8 février et de la Jeunesse; Les Mbamina avec Samba Ngo; Emile Biayenda et Les Tambours de Brazza. En 1980, Youlou Mabiala dit *''Le Prince YM''*, abandonne ses compagnons et crée le Kamikaze Loninguisa.

A cette liste, il faut joindre: Jacques Loubelo; Papa Kourand; Ntounta Mamadou; Thomas Dia Mahoungou; Laurent Botséké; Claude Bivoua; Lucien Kimpouni et le Kamba-Kamba Atlantic; Sammy Massamba; Tanawa; Rido Bayonne; Théo Blaise Kounkou dit *''TBK''*; Aurlus Mabélé le roi du soukous et son groupe Loketo; Mav Cacharel; Mangoungou Clé; Zao; Nzongo Soul; Philippe Sita; Kaly Djatou; Charles Tchicou; Jean-Jacques Berkano; Faye Akam Ambré; Biyolo *''Le grand''*; Lilo Flood Nianzi; Zitani Neil; Auguy BM; Roland Bienvenu Faignond et Makirimbia de Bana Poto-Poto; Les Tontons de Brazza; Dieudonné Nkounkou *''Marleau''*; Gérard Gandou; Joséphine Bijou; Marie Bella; Youyou Nella; Mamy Claudia; Pembey Sheiro; Pierrette Adams; Diany Bakéla; Judith Ndeko. La jeune génération a également et continue à jouer sa partition dans l'épanouissement de cette musique: Bilenge Sakana; Ndimbola Lokole; Lolangp; Les Nkake; Tout

Pierrette Adams

choc Zimbabwe; Thu Shaïma; Mondenge; Sekeni Steiguen; Ainsi va la vie; Révélation; Shakara Musica; Yebonde; Les orchestres RAS Kebo de Jules Daron Massika; Les Très fâchés; Mouyirika; Les Lwezi; Ley De Mamad'U; Vital Fouemina; Ladis Arcade; Freddy Massamba; Fernand Mabala; Julien Cladia Salabanzi et Viva Mandolina; Véritable Mandolina; Rapha Bounzeki; Chairman Jacques Koyo; Rovias Adampot; Bongol; Michaëlle Moutouari; Roger Luthin; Angelu Chevauchet et le Viva Chawa stars; Samba Djo et Viva Melodia; Pape God; les frères Fofana et Alain Moulady; Anicet Rigadin Mavoungou; Stany Rodriguez; Laude Dapea et Loussaka Foula; Cogex star; Chiden De Mbouta; Saint Petro; Panama Foukilaho; Bébé Chinois; Dolisiana; Achille Mouebo ''Le roi du moutenfo''; Roga Roga et son groupe Extra-Musica; Quentin Moyasco et son groupe Extra-Musica International; Guy Guy Fall; Doudou Copa; Saint Patrick Azano; Kévin Mbouandé et son groupe Patrouille des stars; 100% Setho et son groupe Impression des AS; Vaticanya; Papy Basting; Romain Gardon et son groupe SOS Salsa; Trésor Mvoula; Merlin Bouton; Nouvel Horizon; Djoson Philosophe et son groupe Super Kolo Mboka; Vox Intello; Mariusca Moukengué; Gypsie La Tigresse; Noura Patch; Sheryl Gambo; Oupta; l'or-

Roga Roga

chestre L'Armée Rouge...

Créée en 1970 à Brazzaville, la Société congolaise du disque (SOCODI), devenue Industrie africaine du disque (IAD) dans les années 80, avait pour objectif principal de développer l'industrie musicale congolaise, en assurant la production et la distribution de disques. Elle a beaucoup contribué à l'évolution de la musique congolaise sur le plan phonographique. En organisant depuis juillet 1996 le Festival panafricain de musique (FESPAM), la République du Congo est devenue le siège de la musique africaine. La musique congolaise a commencé à parcourir les grandes capitales du monde à travers le concept la *''Nuit du Congo à …''*, de feu Henri Germain Yombo ''Beethoven'', président manager du Groupe Pella Yombo (GPY). Depuis le 18 octobre 2013, Brazzaville, la capitale du Congo, a été admise dans le prestigieux réseau des villes de l'UNESCO. De même, la rumba congolaise est depuis inscrite sur la prestigieuse liste du patrimoine immatériel de l'humanité.

Alain-Patrick MASSAMBA

COLLOQUE INTERNATIONAL"SUR LA ROUTE DE L'HISTOIRE"

Sensibiliser davantage sur l'histoire du Royaume Téké et de De Brazza

Festin culturel, historique et intellectuel, le Colloque international intitulé ''Sur la route de l'histoire'' se tient du 9 au 11 septembre 2025 au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, à Brazzaville. La cérémonie d'ouverture a eu lieu, le 9 septembre, en présence de Lis Pascal Moussodji, directeur de cabinet de la ministre en charge de l'Industrie culturelle; de Belinda Ayessa, marraine du colloque et directrice générale du Mémorial, et des représentants de la Cour royale. Il s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 145e anniversaire de la signature du traité entre l'explorateur franco-italien Pierre Savorgnan De Brazza et le roi Makoko (Iloo 1er). Durant trois jours, les participants vont être sensibilisés davantage sur l'histoire du Royaume Téké, mais également sur celle de Pierre Savorgnan De Brazza. De même, ils auront droit à des thématiques variées.

Dans la série des allocutions prononcées, notamment celles de Pascal Moussodji, directeur de cabinet de la ministre en charge de l'Industrie culturelle, de Michel Ganari, Roi du Royaume

Les participants posant pour la postérité

téké, dans l'ensemble, ils ont salué la tenue de ce colloque international, dont ils ont souhaité un aboutissement heureux des travaux, avec des résultats probants. Pour la reine Eugénie Mouayini Opou, coordonnatrice du comité d'organisation du colloque, ''célébrer la date du 10 septembre 1880 signifie reconnaître les racines communes et transformer la mémoire en un instrument de la cohésion sociale car cet évènement nous confère le pouvoir de briser les tabous et les préjugés. A travers cette initiative nous nous efforçons de promouvoir l'identité et de défendre les valeurs culturelles». Avant de préciser: *«L'importance du traité de protectorat Makoko-De Brazza signé le 10 septembre 1880, était utile non seulement pour le Congo, mais également pour l'Afrique subsaharienne. Cet évènement nous permet de jeter les ponts entre les communautés diverses et variées et les afro-descendants».*

Mme Bélinda Ayessa a rappelé que «ce colloque est un moment propice de s'interroger sur la route de l'histoire qui nous conduira au carrefour de plusieurs histoires. Il est aussi une opportunité de rendre hommage à tous ses dignes fils d'Afrique qui ont marqué l'histoire». Tout en insistant sur l'héritage du Traité pour les jeunes générations. Aussi, a-t-elle affirmé que *«ce colloque est également une sorte de legs pour la jeunesse de nos pays respectifs. Il est une excellente opportunité pour les jeunes étudiants d'enrichir leurs connaissances à travers les différents panels qui vont être animés par des éminents professeurs d'universités».*

Déroulant la leçon inaugurale, M. Ericsson Opou, consultant international et panafricaniste, fils de la reine Opou, a affirmé que *«ce colloque représente bien plus, un retour aux sources. Le traité que De Brazza et Makoko signent le 10 septembre 1880 est un acte diplomatique majeur. Certes, ce traité n'a pas empêché les dérives, il n'a pas bloqué la dépossession, mais il a été un cri d'intelligence politique. Il est l'un des fondements de la naissance de Brazzaville, c'est lui qui en a permis l'émergence, et pourtant la ville porte le nom de l'émissaire, pas du souverain».*

A noter que plusieurs délégations en provenance des pays comme le Bénin, la République Démocratique du Congo, le Gabon, la France et les Etats-Unis prennent part à ces assises. Sans oublier diverses personnalités, telles que des membres du corps diplomatique accrédité au Congo, des majestés des royautés, dignitaires, chefferies et leaders traditionnels d'Afrique…

Alain P. MASSAMBA

DISPARITION

Le colonel Noël Victor Oyouba repose pour l'éternité à Kintélé

Officier de commandement de l'arme blindée de cavalerie, ingénieur en mécanique et titulaire de diplômes militaires et civils, homme calme, discret, mais rigoureux dans le travail, le colonel à la retraite Noël Victor Oyouba est décédé le 26 juillet 2025 à Brazzaville, à l'âge de 69 ans, des suites d'une maladie. Il a été inhumé le 9 août au cimetière VIP Bouka de Kintélé, banlieue-nord de la capitale. Durant sa carrière, il a occupé de multiples fonctions, notamment celles de Commandant du premier régiment blindé, et de chef de la division logistique, au Commandement de la zone militaire de défense n°9 (Brazzaville). Nos sincères condoléances aux Forces armées congolaises et à la famille biologique de l'officier disparu.

FOOTBALL

Mondial 2026: le Congo à la peine !

Le Congo a tenté, face à la Tanzanie, vendredi 5 septembre 2025 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, de faire oublier ses débuts chaotiques en éliminatoires zone Afrique de la Coupe du monde 2026. Rien n'y a fait. Les deux sélections nationales se sont neutralisées, 1 but partout, dans leur match de la septième journée du groupe E.

Ce match marquait le retour du Congo dans la compétition internationale, après sa défaite face à la Zambie (2-4), son forfait volontaire contre le Niger (0-3), la ''déculottée'' subie face au Maroc (1-6), en 2023 et 2024, et surtout les deux forfaits concédés face d'abord à la Zambie (0-3), ensuite à la Tanzanie (0-3), en mars 2025. La tutelle avait même pris la décision de ne plus poursuivre la compétition, avant de se raviser. Elle aurait craint une grosse amende et cédé à une pression d'une partie du *«peuple»*.

Congolais et Tanzaniens se sont neutralisés: 1-1

Les buts de la rencontre de vendredi dernier ont été inscrits par Deschan Moussavou (68e) pour le Congo qui a ouvert le score, et l'égalisation par Selemani Mwalimu (84e). Une fois de plus, les Diables-Rouges, émoussés, ont connu une fin catastrophique de match, en mettant en relief une fatigue congénitale, semble-t-il. C'est toujours comme ça, c'est toujours pareil, dirait-on. On parle, on critique, on revient au point de départ, sur les mêmes erreurs. Faut-il continuer à tirer sur l'ambulance?

Il faut laisser les Diables-Rouges terminer leurs batailles, quand bien même leur petite forme déstabiliserait les inconditionnels. Peinant sur la route du Mondial, ils ont néanmoins montré quelque chose d'intéressant dans l'état d'esprit, la volonté, l'envie d'exister. Seulement ! Pour le reste, ils n'ont pas créé d'occasions franches de but. L'unique action ou presque, a été l'obole de Déogracias Bassinga que Migon Koto n'a pu convertir en but. Qu'est-ce qui bloquerait leur jeu offensif dans les vingt derniers mètres adverses? Gros, comme un ballon, est le point d'interrogation. On ne sait pas non plus si le changement intervenu au sein du staff technique augure d'un avenir radieux. Quoiqu'ils fassent, le favori de ce groupe est là : le Maroc, déjà qualifié avant la fin de la phase de poules.

Franck SOUAPIBOU

CHAMPIONNAT LIGUE 1 DE FOOTBALL

Date de démarrage maintenue, malgré l'incertitude

La Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a maintenu le 13 septembre 2025 comme date du démarrage du Championnat national Ligue 1 pour la saison 2025-2026, malgré l'incertitude liée à l'utilisation des stades, une propriété de l'Etat.

La date du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 a été confirmée lors d'une réunion, le samedi 6 septembre 2025, entre le Comité exécutif de la FECOFOOT et les dirigeants de clubs au siège de l'instance. *«Nous avons écrit, et nous attendons la réponse. Si les stades ne sont pas ouverts le 13 septembre, on tirera tous les leçons et les conséquences»,* a annoncé le président Jean-Guy Blaise Mayolas.

La réunion Comex-Dirigeants de clubs

Pour le patron du football congolais, en cas de prolongement forcé de la trêve, il n'y aura plus de lien de droit entre les clubs et leurs joueurs qui puisse créer des droits et des obligations mutuels. Elle causerait aussi un retrait des mécènes et des sponsors, pour certaines équipes bénéficiant de l'appui financier de sociétés. Les clubs représentant le pays aux compétitions continentales interclubs et les sélections nationales subiraient également les conséquences négatives.

Le nouvel exercice 2025-2026 de la Ligue 1 est marqué par la participation de 16 équipes, au lieu de 14. Mais à quelques jours de la grande entame, les clubs ont expliqué les difficultés auxquelles la plupart d'entre-eux sont confrontées. Des clubs font face à une crise majeure ayant trait à l'absence de terrain d'entraînement. D'autres se heurtent à des soucis d'argent pour la reprise de l'entraînement quotidien ou la qualification de joueurs. Les dirigeants de clubs attendaient la mise à disposition de subventions promises par la Fédération. La FECOFOOT les a rassurés de l'octroi d'une subvention destinée à les accompagner dans leur fonctionnement et qu'elle préfinancera les frais d'engagement au championnat.

Malgré l'incertitude, l'ensemble des parties prenantes semble déterminé à descendre sur la pelouse, plus d'un an après la dernière édition et la crise qui a secoué la FECOFOOT. Ce serait, pour elles, *«avancer pour l'intérêt général du football national».*

F. S.

VIE DES CLUBS

DGSP: célébration l'effort collectif

Après l'effort vient la récompense. Les sections volley-ball et karaté de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) ont présenté leurs trophées collectifs et individuels au président général du club, le général de brigade Serge Oboa, qui a salué leurs efforts. C'était au cours d'une cérémonie en leur honneur organisée jeudi 4 septembre 2025 à la caserne de l'institution.

Le général Serge Oboa heureux de réceptionner le trophée des volleyeuses

Les volleyeurs ont raflé les titres nationaux de champions du Congo dans les catégories cadets et seniors hommes et dames, à l'issue des 30es Championnats nationaux qu'ils ont survolés. Les deux meilleurs de la compétition sont également issus des rangs de la DGSP, Naveck Mavoungou (seniors hommes) et Linda Tsondé (seniors dames).

Quant aux karatékas, ils ont glané trophées et médailles (28, au total, dont 10 en or, 8 en argent et 10 en bronze) lors de l'Open Hommage à feu Dominique Ondzié «Doukaye». Une dizaine d'autres médailles ont été arrachées à la sous-ligue de Ouenzé. A cette première moisson, il faut ajouter les médailles obtenues lors d'un tournoi de la Ligue départementale de Brazzaville.

Premier responsable du club, le président général Serge Oboa a tenu à féliciter les acteurs de cette moisson, avant de les encourager à faire mieux l'année prochaine. Aucun acquis n'étant définitif, il les a poussés à redoubler d'effort, à faire des sacrifices pour se maintenir au sommet. *«Au sport, on ne triche pas. Il s'agit de travailler durement et les résultats vont suivre»,* a-t-il soutenu, tout en souhaitant d'aborder maintenant les compétitions de la Sous-région. Il a tenu, par ailleurs, à motiver les athlètes des deux sections à l'honneur en gratifiant, chacun, d'une enveloppe financière.

Dans les perspectives, le Général Oboa a annoncé l'organisation d'un tournoi de handball à Madingou, dans la Bouenza, sous le patronage du préfet de ce département.

G.-S.M.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès
****

cameps
centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé

APPEL D'OFFRE
N° F002/2025/CAMEPS/CGMP

Objet: Recrutement d'un Commissariat aux comptes titulaire de la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et des Produits de Santé (CAMEPS) pour un mandat de 5 ans (2026-2031)

Maître d'ouvrage: Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et des Produits de Santé (CAMEPS)

Financement : CAMEPS

Type d'appel d'offre : Ouvert

Lieu de retrait et de dépôt des dossiers : Direction générale de la CAMEPS – Zone industrielle MPILA - Brazzaville – République du Congo.

Contact et heure d'ouverture : 05 510 00 89 – 8 heures à 17 heures

Qualification des candidats : Cabinet d'audit et d'expertise comptable faisant profession habituelle de révision de comptes et inscrit au tableau de l'ONEC.

Conditions d'acquisition du dossier d'appel d'offre : Dossier d'appel d'offre mis à la disposition de chaque candidat contre paiement des frais d'un montant de 250 000 F CFA.

Délai pendant lequel les candidats restent engagés par leurs offres : 90 jours

Date de parution : vendredi 5 septembre 2025

Date limite de dépôts des offres : vendredi 3 octobre 2025 à 17 heures

Date d'ouverture des offres : mardi 7 octobre 2025 à 11 heures.

A VENDRE
QUARTIER: MAYANGA
PARCELLE AVEC MAISON
3 chanmbres - Salon - CuisineEau - Electricité

Tél: 05 392 98 96

ÉNERGIE

Départ des Midwater Arches d'Eni Congo

Ayant pour rôle de soutenir les risers flexibles et les câbles composites au départ du scarabeo, les Midwater Arches ont été mis en marche le samedi 6 septembre dernier dans la base logistique Yasika de la société pétrolière Eni Congo à Pointe-Noire. C'est Stève Simplice Onanga, conseiller du président de la République, chef du département des hydrocarbures, qui a patronné la cérémonie de départ de ces deux structures sous-marines nécessaires pour l'installation des risers flexibles. C'était en présence du directeur général d'Eni Congo, Andrea Barberi, ainsi que des autorités civiles et militaires de la ville océane.

Photo de famille des officiels.

Les travaux de démarrage de la construction des Midwater Arches au Congo sur la base Yasika ont été annoncés le 12 juin 2025, lors de l'inauguration de cette base. Ils ont été réalisés en seulement trois mois. Le projet industriel de fabrication des Midwater Arches s'inscrit dans le cadre du projet Congo GNL, qui est un exemple concret d'une collaboration efficace entre Eni congo et ses fournisseurs locaux.

Pour Eni Congo, ce projet témoigne de l'expertise du pays en matière de production industrielle. Il représente également une avancée décisive dans la consolidation de la souveraineté énergétique du Congo et aussi dans son rôle de leader dans le développement énergétique durable.

Ce projet a permis d'expérimenter de nouvelles technologies de fabrication et de représenter une occasion unique de mobiliser le réservoir de talents et de savoir-faire à Pointe-Noire; de dynamiser l'économie locale en confiant des marchés aux entreprises du pays et aussi de créer de la valeur qui, par essence, appartient au Congo; etc.

Prenant la parole pour la présentation de ces deux structures, René Okombi Yombi a indiqué que les Midwater Arches ont chacune un poids respectif de 300 et 281 tonnes, une longueur d'environ 35 mètres, une largeur de 15 mètres et une hauteur de 25 mètres. Elles serviront à porter sept risers flexibles et deux câbles composites d'interconnexion entre le scarabeo 5, les plateformes WHP4RP, WHP5 et la FLNG Nguya. Ces structures ont été complètement fabriquées au Congo dans la base logistique Yasika d'Eni Congo, dans le respect des dispositions relatives à la valorisation du contenu local.

La construction des deux structures a permis de redonner vie à la base Yasika, qui était restée sans activité pendant près de dix ans et aussi de valoriser les compétences locales.

Dans son allocution, le directeur général d'Eni Congo a démontré combien l'État congolais et sa société contribuent à un partenariat stratégique auquel l'énergie constitue un moteur de croissance, un levier de stabilité nationale et un atout de rayonnement régional. «Avec la base Yasika, Eni a ouvert un nouveau chapitre du secteur pétrolier et gazier en République du Congo: la base logistique Yasika, destinée à renforcer davantage le rôle du pays sur la scène mondiale du GNL.

Une vue des deux Midwaters Arches.

Stratégiquement située pour soutenir les opérations offshore d'Eni, la base orchestre le flux des personnes, des matériaux, des équipements et des fournitures vers les installations offshores, garantissant des opérations efficaces, rentables et ponctuelles.

En réduisant les temps d'arrêt, en optimisant le déploiement des ressources et en respectant les normes les plus élevées en matière d'hygiène, sécurité et environnement (HSE), Yasika représente le système nerveux central de la chaîne de valeur énergétique du pays. Avec ses caractéristiques, la base est conçue pour devenir le principal hub logistique de la République du Congo, une porte d'entrée centrale où l'expertise locale s'épanouit, où la collaboration se renforce et où les chaînes d'approvisionnement se considèrent. La mission de la base Yasika ne se limite pas au soutien des opérations pétrolières et gazières. Elle vise également à revitaliser les activités de construction, à créer des opportunités d'emplois et à développer des compétences», a affirmé Andrea Barberi.

Après quoi, il y a eu la projection d'un film vidéo retraçant le début et la fin des travaux de construction des deux structures sous-marines. Une construction qui s'est déroulée sans aucun accident.

Après le rituel des sages sur le lieu, le conseiller du chef de l'Etat en matière d'hydrocarbures a procédé au lancement des Midwater Arches.

À noter que la cérémonie du départ des Midwater Arches a été aussi l'occasion, pour la société pétrolière Eni congo, de célébrer les 60 millions d'heures sans accident.